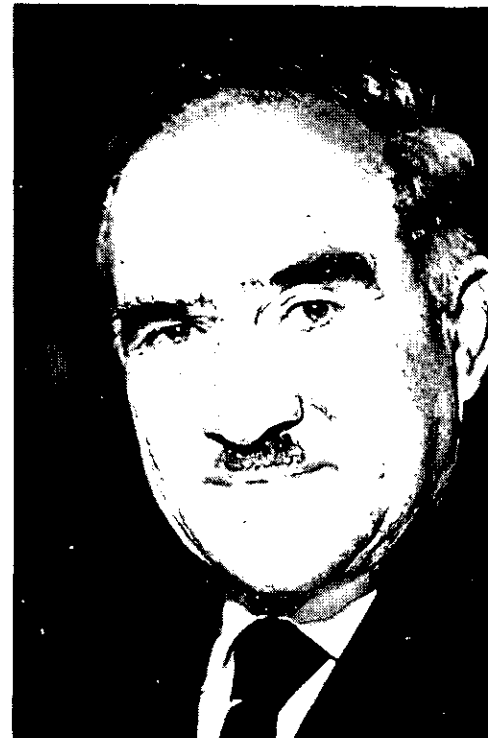
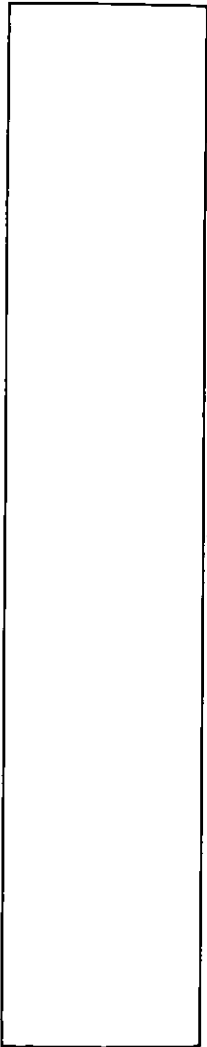


FRANCE

Janv. 1961 - N° 29 1,50 NF.

FORUM



*La Démocratie
à l'heure des
Techniciens*



POUR LE PLURALISME SCOLAIRE

Bien que son auteur ait pris la précaution liminaire d'affirmer que son avis n'était pas du tout conformiste, la lettre de Georges Hénaux, parue dans le « Courrier des Lecteurs » sous le titre *Le faux dilemme*, est une suite de positions et de propositions étonnantes. Il serait facile d'apporter bien des réfutations à des affirmations tendancieuses exposées dans cet article ; je m'en tiendrai à l'essentiel, c'est-à-dire au plaidoyer de l'auteur contre le pluralisme scolaire.

Dans une République Démocratique (au sens occidental du terme), le problème scolaire doit être envisagé et résolu en fonction des différentes familles spirituelles qui coopèrent, dans le respect des principes fondamentaux de la Constitution, à la formation de la jeunesse. Pour Georges Hénaux, le pluralisme scolaire (corollaire de la liberté d'enseignement, déjà proclamée par la Convention) est « un néfaste cloisonnement, source de perpétuelle opposition... L'École a divisé les Français ».

Pourquoi le pluralisme scolaire n'aurait-il pas aussi divisé les Belges, les Hollandais, les Allemands ? Pourquoi seuls les Français y seraient-ils sensibilisés ? Pourquoi ne pas écrire, en poussant le raisonnement à fond : le pluralisme de la presse, le pluralisme des partis, le pluralisme syndical, ont divisé les Français ?

Le pluralisme scolaire n'est-il pas conforme à la Déclaration Universelle des Droits et au droit par priorité qu'ont les parents de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ? Enfin n'est-il pas le meilleur garant des libertés universitaires ? La liberté de l'Enseignement privé est la garantie de la liberté des Professeurs de l'Enseignement public. Leur destin est commun.

Car je vous demande de nous citer un seul pays, a dit Maurice Schumann, où la liberté d'enseignement ait succombé sans entraîner avec elle toutes les autres libertés dans la fosse commune des déchéances et des servitudes.

André BOREL,

Professeur à la Faculté Libre de Médecine et de Pharmacie de Lille.

LE DIALOGUE DE SOURDS ?

« Le dialogue entre Amrouche et Borne est particulièrement intéressant. C'est le dialogue de sourds que le général de Gaulle continue d'avoir avec le F.L.N.

depuis déjà deux ans. » Supposons un instant que M. de Lacoste Lareymondie ait raison, que Jean Amrouche soit Ferhat Abbas, que Etienne Borne soit le général de Gaulle, et que M. de Lacoste Lareymondie soit M. de Lacoste Lareymondie participant des colloques de Vincennes.

En lisant le dernier *Forum*, j'ai eu l'impression que le dialogue impossible c'était celui du dernier avec les deux autres, celui des partisans de l'Algérie française avec la France, avec le F.L.N. et les musulmans. M. de Lacoste Lareymondie et ses amis s'enferment eux-mêmes dans une certaine idéologie, dans une phraséologie plus exactement, dans un système de désespoir où on ne peut entrer et d'où on ne peut sortir que par la violence. Ils ressemblent à cette mouche qui fabriquerait elle-même la toile d'araignée qui la paralyse.

L. G. (étudiant, Paris).

LE POINT DE VUE D'UN OFFICIER SUR L'ARMÉE

Je viens de recevoir *France-Forum*. Je suis heureux en tant qu'officier que vous ayez bien voulu nous y consacrer un article et je suis navré que cet article (une fois encore) corresponde assez mal aux réalités qui sont les nôtres.

Nous n'avons sans doute pas assez le souci de rencontrer les civils, nous cédonons souvent à la facilité ou à l'obligation (Algérie, certaines missions à l'étranger...), de vivre en circuit fermé, ce qui est dommage.

Mais on ne peut parler à notre égard de complexe d'infériorité. De même, il est injuste de nous accuser de nous cramponner à un nationalisme type image d'Epinal, les notions d'Alliance Atlantique, d'Europe, de Communauté, sont chez nous chaleureusement admises.

Mais tout cela n'est pas l'essentiel de mon désaccord avec vous. Je vous reproche de dire en somme : « Les officiers veulent faire la guerre car c'est leur élément, ils veulent donc la justifier aux yeux de l'opinion, quitte à imposer leur conception du monde — si l'opinion ne suit pas. »

Ce disant, vous vous méprenez gravement. Je suis surpris que vous n'ayez pas mesuré dans les popotes d'Algérie la lassitude de la guerre qui est la nôtre. Plus que quiconque nous détestons la guerre, surtout celle qu'on nous fait faire depuis quinze ans, mais nous la pré-

férons à l'esclavage, car finalement c'est le pouvoir politique qui décide de la paix et de la guerre et, jusqu'à preuve du contraire, l'armée lui est fidèle et son action au 13 mai et au 24 janvier a évité le pire, la théorie de la guerre subversive n'est pas élaborée chez nous, mais en face et nous ne faisons que répondre à un strict devoir en nous y préparant pour remplir notre mission permanente de protéger le pays contre la menace.

Cette menace dont vous ne dites rien — sinon que nous voyons le communisme partout — nous apparaît mortelle pour un pays qui ne se veut plus comme raison d'être que le progrès économique. Nous savons que le communisme n'est pas partout mais qu'il exploite toute situation favorable pour lui, qu'il faut donc se préparer à l'affronter partout, fût-ce au risque de guerre. Pour la plupart nous restons fidèles à notre vocation de Saint-Cyriens de servir, gratuitement ou presque, pour parer à la menace de l'esclavage.

Aussi, dans le drame algérien, c'est bien plus l'intérêt de la France, moral, économique, stratégique, politique, que nous défendons que l'Algérie de papa ou des kilomètres carrés de djebels pelés, car nous avons peur pour la France et le monde libre de l'Algérie congolisée après le Laos et les autres...

Quoi qu'il nous en coûte, nous resterons disciplinés, rassurez-vous. Nous n'avons pas l'intention de jouer les généraux mexicains. Notre plus cher désir est, croyez-le, qu'une troisième force mondiale élimine les deux blocs, impose le désarmement et solutionne la faim du monde. Ce jour-là, c'est avec joie que nous occuperons tel poste qu'on voudra bien nous confier dans l'industrie ou ailleurs. En attendant, nous jugeons utile au pays et à son industrie de monter la garde à l'Est du Rhin et le long du Pipe line.

XXX.

PHOTOS

—
Forum : Prat

Etude : Agence intercontinentale

Cinéma : F.O.G.

Théâtre : Studio Lipnitzki

—
Couverture : Keystone - Prat

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet.

Rédacteur en chef : Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V^e)
C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro 1,50 NF

Abonnement : 8 numéros par an.. 10 NF

SOMMAIRE

N° 29 - JANV. 1961 - 1,50 NF

EDITORIAL

- France-Forum, pourquoi faire ?* PAR ETIENNE BORNE, JEAN LECANUET,
et HENRI BOURBON 3

AU FORUM

- Démocratie et Technocratie*, AVEC PIERRE PFLIMLIN, ANDRE PHILIP, LOUIS
ARMAND, FRANÇOIS BLOCH-LAINE, MICHEL DRANCOURT 4

ETUDE

- La Yougoslavie hérétique*, PAR FRANÇOIS FEJTO 14

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

- Où va le régime ?* PAR PAUL OOSTE-FLORET 19
Opinion publique, opinion française, PAR JEAN-PIERRE PREVOST 23

PROBLEMES

- Où en est la construction européenne*, PAR THEO BRAUN 25

POLÉMIQUES ET DIALOGUES 2

PROPOS DE NOTRE TEMPS

- Commodités de l'abstention*, PAR ETIENNE BORNE 34

NOS CHRONIQUES

- EXPOSITION : *Les Sources du XX^e siècle*, par Emile Cadeau 28
CINEMA : *Nazarin*, par Henri Bourbon 29
THEATRE : *La Résistible ascension d'Arturo Ui*, par Françoise Bascoul-Gauthier 30

NOTES DE LECTURE

- Vingt ans de fascismes de Pietro Nenni*, par Jacques Blot 31
Le Plan Souvy, par Pierre Decamps 31
La philosophie en question de Pierre Fougeyrolles, par Etienne Borne 32



● Lorsque l'« Express » rivalise avec Rivarol.

UN dessin de Tim dans l'« Express ». Deux figures en croix. Un général de Gaulle immense, écrasé, titubant porte dans ses bras un cadavre de musulman, tué à cause de cette pancarte qu'il tient encore, pendante et non plus brandie, et sur laquelle se lit à l'envers l'inscription séditeuse : « Vive de Gaulle ».

L'abjecte image est aussi outrageante pour le chef de l'Etat que les insultes hurlées par ces émeutiers jetés dans les rues des villes algériennes durant les tristes journées de décembre. A vrai dire, les extrêmes communient dans la même haine et se trahissent par le style, identique, de leurs caricatures. La direction de l'« Express » qui supporte si rageusement le Bloc-Notes gaulliste de François Mauriac, en vient, étrange absence, distraction dirigée ou intention délibérée, à attaquer le général de Gaulle avec les armes mêmes de « Rivarol ».

Le crayon de Tim traduit une pensée politique qui a le mérite de la clarté, toute sommaire et odieuse qu'elle soit : ce dessin accuse le général de Gaulle d'être le principal responsable des émeutes d'Alger et d'avoir sur les mains le sang des victimes. C'est exactement le commentaire que les fanatiques de l'extrême droite ne manquent pas de faire lorsqu'ils vitupèrent le voyage algérien du général et ce de Gaulle, déshonoré, accablé, vaincu, lié à un musulman victime d'une balle française alors qu'il opposait un « Vive de Gaulle » au « de Gaulle au poteau » des ultras, c'est, matérialisé par l'image, le mauvais rêve des plus furieux parmi les adversaires communs de l'« Express » et du général. Une gauche qui se veut dure, exemplairement pure et qui parle le langage de la pire des droites ne se suicide-t-elle pas elle-même. Et comment ne pas voir que lorsque les deux oppositions s'empruntent l'une à l'autre leurs mœurs de meute, elles donnent raison aux analyses les plus polémiques du général de Gaulle ? Alors un homme de cœur aura furieusement envie de renverser et de redresser en espérance l'obscène dessin de Tim et d'imaginer en réparation pour trop d'injustice un « Vive de Gaulle » dressé, dans l'amitié de deux drapeaux, sur une Algérie libre et vivante.

● Vacances espagnoles.

LE procès des barricades se révèle comme l'interminable processionnel et le somptueux festival de l'opposition de droite au régime et au général de Gaulle. Un tribunal qui est censé représenter la triple autorité du peuple, de l'Etat et de l'armée écoute — faut-il dire avec passivité, avec résignation ou avec complai-

sance ? — une suite de discours qui sous prétexte d'expliquer le comportement des accusés calomnient la politique algérienne de la France, contestent la légitimité de l'Etat et visent à ébranler le loyalisme de l'armée. Comment parler d'ailleurs d'accusés en cette affaire ? Il n'y a d'autres accusés que « l'autodétermination » et « l'Algérie algérienne » traitées de maximes subversives où le chef de l'Etat et son Premier ministre auxquels témoins et avocats font un procès en haute trahison. Les hommes des barricades, eux, bien qu'ils aient à rendre compte d'un complot et d'une insurrection qui sont des faits historiques, n'ont jamais été traités en accusés. Les quelques emprisonnés ont été, d'ordre du tribunal, précipitamment libérés, et quoi d'étonnant que quelques-uns d'entre eux aient mis bien vite cette liberté au service d'une politique pour laquelle leurs juges paraissent montrer tant d'indulgente compréhension ? Nul doute que le singulier déroulement du procès des barricades et la fuite en Espagne de Lagailarde et de ses séides n'aient encouragé les ultras algériens à profiter du voyage du général de Gaulle pour tenter de prendre leur revanche de l'échec du 24 janvier.

M. Louis Joxe, plus proche du général de Gaulle que n'importe quel autre membre du gouvernement, le Premier ministre compris, a prononcé à ce sujet au Sénat de graves paroles : « On attendait, a-t-il dit, quelque chose et quelqu'un, quelque chose qui ne s'est pas produit et qui était la mort de quelqu'un, et l'arrivée d'un autre quelqu'un qui n'est pas venu. » Telle est donc l'interprétation que donne des tragiques événements d'Algérie le porte-parole de la plus haute autorité de l'Etat. Le premier consul en butte aux conspirations royalistes mettait en question sur le même ton Cadoudal et les rassemblements d'émigrés aux frontières françaises. Mais M. Joxe en a trop dit ou pas assez. Quelqu'un donc attendait l'assassinat du général pour se montrer à Alger et y entraîner une armée dont le même M. Joxe, dans le même discours, constatait dans le style de l'objectivité « qu'elle n'a pas basculé », comme si l'autre éventualité était une donnée permanente du problème français, comme si le pouvoir était le spectateur de nos péripéties. Ce quelqu'un a tout de même un nom propre. Faut-il le chercher parmi les échappés du procès des barricades ou les généraux ex-féaux qui ont mis une frontière entre eux et leur suzerain d'hier ? Ces étranges vacances espagnoles auraient donc la signification d'un complot contre la sûreté de l'Etat ? Le scandale du procès des barricades, les agitations espagnoles de quelques trublions, les émeutes algériennes montrent assez que la monarchie libérale qui nous régit ne pourra sauver ce qu'elle a pris en charge si elle ne s'arme pas d'un commencement de rigueur jacobine. Le référendum n'aura été un succès que s'il permet de briser les hommes de guerre civile par une politique de défense républicaine.

FRANCE-FORUM, pourquoi faire ?

LES heures que nous sommes en train de vivre sont les plus incertaines et les plus lourdes de possibilités tragiques que notre pays ait connues depuis la dernière guerre mondiale. Quelque chose d'étrangement étouffant, on ne sait quel manque d'air pur, une indéfinissable contrainte partout répandue composent à notre vie publique une atmosphère mal supportable. La question algérienne risque de faire un cancer bientôt inopérable : par la plus cruelle des ironies, les émeutes révolutionnaires de décembre font la guerre plus stupidement inutile et rendent la paix plus nécessaire et plus difficile à négocier que jamais. La France est menacée d'être paralysée par ses drames intérieurs alors que deux Empires communistes viennent d'ajuster leurs idéologies, un moment discordantes, et de rassembler leurs forces avant d'éprouver un jour peut-être prochain à Berlin ou à Tunis la volonté de résistance du monde libre. Nos institutions, précaires, peu cohérentes, sans cesse rapetassées, ne sont qu'un expédient provisoire auquel le seul prestige d'un homme donne une artificielle et passagère consistance ; le pouvoir qui se vantait, un ton trop haut, de son autorité restaurée n'a pas réussi au-dedans à faire reculer l'audace des factions et le nationalisme de sa politique extérieure accroît à la fois l'inquiétude de nos amis et l'agressivité de nos ennemis. Tout se passe comme si se multipliaient les signes avant-coureurs d'une grande épreuve imminente.

A un moment où la percée vers le meilleur ou le moindre mal ne peut se faire que par des défilés fort étroits, notre équipe doit s'interroger sur la nature et la portée de l'ardeur qu'elle est décidée à poursuivre. Après quatre ans, la revue s'est faite mois après mois un visage qui lui est propre et dont elle est pleinement responsable puisqu'elle ne l'a pas emprunté d'ailleurs, encore qu'il y ait en elle quelque réminiscence de ce que trop fugitivement avait été « Terre Humaine ». Les certitudes initiales qui avaient été définies au début de 1957 n'ont à être ni affadies ni infléchies et elles se trouvent aujourd'hui plus impératives qu'alors. « France-Forum » est tout simplement une entreprise démocratique au service de cette idée démocratique qui est pour nous une vérité politique majeure. Le pluralisme, le dialogue et la libre confrontation que nous ne cesserons de pratiquer n'ont de signification que par cette intransigeance fondamentale qu'il nous faut approfondir et toujours mieux justifier, mais qui reste pour nous rigoureuse comme un principe et chaleureuse comme une foi. Nos tâches, qui seront maintenues, de formation et d'information, n'épuisent pas notre propos. Chaque fois que la démocratie sera menacée, on nous trouvera à la pointe du combat.

A travers les douleurs et les confusions de la guerre, l'Algérie coloniale est définitivement morte. Le pire serait que la naissance d'une Algérie nouvelle se payât au prix d'une double défaite de l'idée démocratique, qu'en même temps qu'un fana-

tisme aveugle et avide de vengeance ferait d'Alger sa capitale, le reflux sur l'hexagone français d'une armée amère et frustrée, d'une population déracinée et débordante de ressentiment, installerait dans l'Etat une sorte de franquisme ou de péronisme, ces formes latines du fascisme. Là où le désespoir gagne, la démocratie perd. Nous nous emploierons dans la mesure de nos forces à faire échec ou désespoir.

Le paradoxe du régime tient en ceci que l'Etat reste informe alors qu'il a une figure prestigieuse. Même si le général de Gaulle, non pas tout seul, car les chemins d'orgueil et de démesure descendent infailliblement à la catastrophe, mais avec le concours d'une opinion réveillée et éclairée, arrivait à dénouer sans désastre le drame algérien, même dans cette hypothèse optimiste, il n'aurait pas résolu le problème de l'Etat qui a pourtant été la grande passion de sa vie publique. Il faut donc préparer l'ère post-gaulliste. Le général n'est pas un Bonaparte. Mais l'Histoire risquerait d'en faire un Napoléon III si, juste après lui, la République devait sortir d'un Sedan et traverser une Commune. C'est donc servir ce qu'il y a de plus authentique dans le général de Gaulle que de travailler pour que le grand acteur ne manque pas sa sortie. La démocratie qu'il a à la fois préservée et compromise sera à refaire après lui et elle ne devra pas répéter les faiblesses de la IV^e République, morte non d'un excès, mais d'une carence d'esprit démocratique. Tous ceux qui pensent dans cet esprit à la démocratie de demain font une troupe non négligeable, mais déplorablement dispersée jusqu'à l'extrême de l'émiettement. Les uns sont dans les partis démocratiques ; mais ces partis se souviennent trop et n'espèrent pas assez. D'autres animent les syndicats libres et les mouvements de jeunesse qui, dans l'effacement des partis, ont le sentiment d'exercer une nécessaire fonction de suppléance ; mais une exigence qui ne mène pas à des responsabilités dans l'Etat donne de l'action politique une image partielle, abstraite et comme démantelée. Nul ne peut agir efficacement à long terme, même en restant comme il doit là où il est, s'il ne s'ouvre à l'intelligence d'autrui pour quelque rencontre créatrice ; impossible dans l'immédiat, mais chance de demain ou d'après-demain et dont nous avons l'ambition de proposer ici l'essai et le commencement.

Certes, nous ramons à contre-courant et la situation telle qu'elle est au dedans et au dehors invite quelques-uns à un fanatisme et la plupart à un scepticisme qui ne sont ni l'un ni l'autre des états d'âme démocratiques. Raison de plus pour dire assez haut que nous croyons à la substance qui est solide, à la vertu qui est forte, à la saveur qui est merveilleuse de cette idée démocratique, dont il est chaque jour plus évident qu'elle n'est pas une nuée de rêve, mais au-delà des problèmes proprement français la seule chance de survie de l'espèce.

Etienne BORNE, Jean LECANUET, Henri BOURBON.

DÉMOCRATIE ET TECHNOCRATIE

avec

Pierre PFLIMLIN, André PHILIP, Louis ARMAND,

François BLOCH-LAINE, Michel DRANCOURT

M. DRANCOURT. — La technocratie, c'est en principe le gouvernement des techniciens.

Y sommes-nous ? On l'a dit parce que des fonctionnaires sont devenus ministres. Mais un fonctionnaire n'est pas nécessairement un technicien. Ce qui est vrai, c'est qu'une certaine forme du pouvoir permet aux techniciens qui ont l'oreille du leader de faire passer des idées ou des projets qui leur tiennent à cœur. C'est sans doute le cas aujourd'hui. Mais cet aspect-là du problème ne paraît pas devoir mériter qu'on s'y arrête longuement, sinon pour signaler qu'il est injuste d'imputer aux « techniciens » en général la politique de quelques-uns d'entre eux.

En réalité, beaucoup plus que la forme du pouvoir, ce qui est problème c'est son contenu. A cet égard, qu'est-ce que le gouvernement des techniciens ?

Tel qu'on le caricature, c'est celui où des hommes qui prennent le pouvoir contre la majorité de l'opinion décident une politique qui aboutit à imposer au nom des principes abstraits une organisation sociale limitant la liberté des individus.

Cette façon de voir suppose acquis plusieurs faits qui ne le sont pas tous :

— que les techniciens représentent une classe capable de prendre le pouvoir, ce qui suppose chez eux une unité de vues et d'intérêts qui paraît loin d'être réalisée ;

— que les techniciens soient nécessairement en opposition avec l'opinion ;

— que le sens qu'il faut donner aux mots organisation et liberté a été, est et restera toujours le même ;

— que les techniciens soient capables de gouverner en tant que tels. Or, n'est-il pas nécessaire, pour gouverner, d'échapper à sa proche technique pour réaliser une synthèse ? Qui dit gouvernement dit à la fois objectif global et choix des moyens pour y parvenir. La définition de l'objectif suppose plus que l'addition des avis de techniciens.

Voilà quelques éléments de réflexion. Deux constatations devraient les compléter et permettre de tracer le cadre d'un forum.

Première constatation : l'évolution technique est une donnée qu'on est obligé de prendre comme un fait premier ; jamais les cochers n'ont pu arrêter le progrès de l'automobile. Or, l'évolution technique aboutit à un équipement (les outils, les moyens mis à la disposition des hommes) qu'on ne peut utiliser pour le plus grand profit de tous qu'avec un surcroît d'organisation comme un corps qui se développe a besoin d'un cerveau plus puissant pour coordonner ses mouvements. Or, beaucoup d'hommes, en général par ignorance, se font une idée fautive des moyens qui sont à notre disposition pour tendre au bonheur et à tout le moins à une meilleure organisation sociale.

Deuxième constatation : c'est au nom de l'organisation que les contraintes les plus lourdes pèsent sur les individus. Il est vrai que pour beaucoup de nos contemporains, la méconnaissance du monde où ils vivent fait qu'ils interprètent comme des contraintes ce qui résulte du simple fait de la vie en commun dans un monde de plus en plus complexe.

Comment concilier la nécessité d'organiser plus avec celle de le faire au profit de la personne ?

Le problème qui nous est posé se ramène à peu près à ceci : la technique est un fait. Il faut essayer de concilier l'équipement technique qui est en nos mains avec les nécessités de maintenir une certaine idée que nous nous faisons de la liberté — et maintenir la liberté, cela veut souvent dire accepter l'existence et l'action de minorités, même si elles constituent des freins au progrès.

F. BLOCH-LAINE. — Ce qu'il y a de plus désagréable dans la qualification de « technocrates » pour ceux qui en sont l'objet, lorsqu'ils sont également démocrates, c'est l'idée de substitution des techniciens aux politiques dans l'exercice du pouvoir. La définition du tech-

En démocratie, les orientations, les arbitrages, les décisions, relèvent du pouvoir politique.

nocrate par le dictionnaire Larousse me paraît à cet égard contenir une équivoque qui entretient ce désagrément. Le Larousse dit que le « technocrate est l'homme d'Etat ou le haut fonctionnaire qui exerce son autorité en fonction d'une étude théorique des mécaniques économiques, sans tenir un compte suffisant des facteurs humains ». Ce texte est mauvais à bien des égards. Mais d'abord, en ceci qu'il met sur le même plan l'homme d'Etat et le haut fonctionnaire, disons l'homme d'Etat et le « directeur » pour ne pas limiter à l'Administration la notion de technocratie. Je crois, pour ma part, à l'absolue nécessité de distinguer deux plans, celui de l'acte politique et celui de l'acte technique. La distinction des questions politiques et des questions techniques au niveau supérieur est, certes, assez théorique ; elle est presque impossible dans la pratique. Mais les décisions importantes doivent être prises en deux temps. Le premier temps, dit technique, est celui de la préparation de la décision, de l'établissement du dossier par des hommes dont la force fait peut-être des technocrates. Le second temps est celui de la décision proprement dite, qui appartient au corps politique, quel qu'il soit, au « Prince ». Les technocrates ont besoin du Prince autant que le Prince a besoin d'eux. Quand ce ne serait que parce qu'ils sont le plus souvent en désaccord, qu'ils s'opposent les uns aux autres et qu'il leur faut un arbitre.

Il n'y a donc substitution des technocrates au Prince, il n'y a abus que si le Prince est absent ou captif, que si le Prince laisse les technocrates agir à sa place. Or, il lui est facile de régner sur des gens qui se divisent si facilement. Dans son livre sur le capitalisme américain, le professeur Galbraith a dégagé le concept de « pouvoir compensateur ». Il estime que, pour balancer une force, il suffit à l'Etat d'en encourager une autre, c'est-à-dire que l'Etat peut toujours compenser une technocratie par une autre, à condition de ne pas abdiquer. On est tenté de faire à ce sujet un parallèle entre la technocratie et l'aristocratie. Ne parle-t-on pas déjà

de la première comme on parle encore de la seconde ? *Les technocrates livrés à eux-mêmes, cela mène plutôt à l'anarchie féodale qu'à la dictature d'une caste.*

S'il est bien entendu qu'il y a deux plans, également importants mais superposés, celui des gouvernants et celui des « directeurs », j'accepte, pour ma part, qu'à propos de ces derniers on parle de technocratie et de technocrates. Sinon, je le répète, ce concept et ce qualificatif me mettent mal à l'aise.

Le danger de vouloir « faire le bonheur des hommes »

A. PHILIP. — Je crois qu'il y aurait d'abord quelques distinctions à faire avant de définir un technocrate. Je vois, en tout cas, au moins trois catégories, sinon plus, à distinguer.

Il y a le technicien ingénieur qui cherche à augmenter la production dans n'importe quelle condition, quelquefois sans trop considérer les notions de prix de revient. Il y a le bureaucrate d'une organisation publique ou privée qui, lui, applique un règlement conformément à des ordres reçus d'en haut. Il y a, enfin, l'administrateur responsable d'une affaire privée ou publique (cette affaire pouvant d'ailleurs aussi bien être un syndicat ouvrier) qui se sent responsable d'un organisme auquel il s'identifie. Je crois que c'est cet administrateur ou directeur qu'il nous faut envisager, il est tout à fait différent du technicien qui, lui, est subordonné.

Les problèmes posés par cette catégorie d'administrateurs responsables, j'en vois essentiellement trois.

Premièrement, c'est une *élite directrice* et le danger, c'est que cette élite, actuellement, se recrute d'une façon trop étroite. Il y a substitution à la propriété du capitaliste, de la possession de la compétence par une minorité qui a encore des bases sociales étroites. Par ailleurs, cette élite se sent *responsable d'un organisme* auquel elle s'identifie ; elle a conscience de dépasser la défense d'un intérêt pour arriver à l'expression d'une

valeur, mais c'est une valeur identifiée à un organe limité, c'est une subculture limitée par rapport aux valeurs globales de la société. Enfin l'administrateur, surtout de formation scientifique, a tendance à croire qu'il peut exister une connaissance scientifique du bien commun, connaissance qui reste hors de la portée de la masse ignorante. L'administrateur a aussi tendance à un certain paternalisme agissant pour le peuple, mais sans le peuple, paternalisme qui s'exprime par ce propos fréquemment entendu : « Il faut faire le bonheur de tous. » Je définirai justement : le bon technocrate est celui qui veut *faire* le bonheur des hommes, tandis que le démocrate est celui qui veut créer les conditions permettant aux hommes de faire *leur* bonheur eux-mêmes.

L. ARMAND. — Il n'est plus possible actuellement de se passer de gens dominant les phénomènes qui résultent de l'équipement moderne. Cela, ce sont des faits. Or, pour dominer ces phénomènes, il faut des connaissances. A vrai dire, si on appelle technocrates tous ceux qui ont ces connaissances, personne ne se passera de technocratie. Mais penser que les technocrates peuvent à cause de cela prendre le pouvoir, c'est une véritable illusion que M. Bloch-Lainé a dénoncée tout de suite. Le Prince a besoin de technocrates, il ne doit pas être guidé par eux, pas plus qu'autrefois il n'avait à être guidé par l'aristocratie. Par conséquent, je crois que le débat sur la technocratie est un faux débat.

Le drame c'est le technicien sans culture

Il faut bien dire que ce qui est en cause c'est l'ignorantisme. Le technocrate est quelqu'un qui est nécessaire pour éclairer le pouvoir et nous le voyons constamment dans la gestion des entreprises. Tout le monde sait que lorsqu'une entreprise est dans les mains d'un petit groupe d'hommes qui ne voient qu'une partie des problèmes, elle n'assure pas son avenir. Il en va exactement de même pour une nation. Par conséquent, il faut éviter de combattre les technocrates dans la mesure où cela veut dire que l'on combat ceux qui peuvent comprendre, par contre il faut les utiliser et cela demande au pouvoir une certaine qualité de pensée. En effet pour choisir entre les différentes solutions que proposent les différents technocrates, il faut des gens d'une haute culture. Si bien que pour moi le débat sur la technocratie, si débat il y a, se réduit à ceci : Il faut savoir utiliser les techniciens. Mais il est souhaitable aussi que les techniciens ou certains d'entre eux aient l'esprit de synthèse. Qui dit culture synthétique dit aussi culture humaine. L'éducation du technocrate n'apparaît essentielle ; l'esprit civique devrait y jouer un rôle considérable. Le technocrate — et entendez-moi bien il ne faut pas que n'importe qui puisse se parer de ce titre — doit en effet pouvoir aider le Prince dans sa tâche parce qu'il est impossible que, même si le Prince dispose de beaucoup de temps et

même s'il est constitué par beaucoup de ministres, il puisse être informé au fond de tous les problèmes. Les technocrates « de synthèse » doivent pouvoir expliquer tous les éléments qui interviennent dans les grands problèmes dont certains sont techniques, dont certains sont scientifiques, dont certains sont prospectifs, par conséquent très difficiles à exposer. Il y aurait nouvelle trahison des clercs si les technocrates n'avaient pas l'esprit civique.

P. PFLIMLIN. — Je crois qu'en thèse il n'y a pas de difficulté sérieuse. Personne ne peut contester ce qui a été dit d'une part sur la nécessité de recourir aux techniciens, d'autre part sur la nécessaire subordination des techniciens au pouvoir politique. Il est aisé de se mettre d'accord sur de telles affirmations. Mais si l'on descend de la thèse vers l'hypothèse, c'est-à-dire vers la situation dans laquelle se trouve présentement la France, une difficulté apparaît qui n'est pas d'ordre doctrinal mais d'ordre pratique. A la vérité, s'il y a un mal à notre époque, il n'est pas du côté des techniciens, il est du côté du pouvoir politique, il est du côté du support que dans la population peut trouver l'organisation politique du pays. Au temps de la IV^e République, nous avons des gouvernements faibles et instables. Il en résultait tout naturellement que dans un très grand nombre de cas, la réalité du pouvoir passait entre les mains de fonctionnaires, de techniciens qui ainsi risquaient, même à leur corps défendant, de devenir des technocrates au mauvais sens du mot. A l'inverse, lorsque le pouvoir politique se sent très fort, tellement fort qu'il n'est pas suffisamment attentif à la nécessité du contact avec la population, qu'il n'est plus à même de percevoir ses aspirations, de prévoir les résistances psychologiques auxquelles peut se heurter son action, même si elle est techniquement valable, il surgit un autre risque de mauvaise technocratie. Les technocrates qui entourent le Prince sont amenés à exercer leur pouvoir d'une manière qui risque de devenir illégitime, en tout cas dangereuse. De sorte que le vrai problème n'est pas de définir en thèse ce que doivent être les positions respectives du pouvoir politique et des techniciens, mais de trouver dans une situation donnée, dans notre situation française, un certain nombre de méthodes et d'articulations qui permettent à chacun de jouer son rôle.

Il y a, bien entendu, comme le disait M. Louis Armand, le problème du choix des bons techniciens ; je n'insiste pas. Il faut ensuite définir des méthodes de coopération entre tous ceux qui, à un degré quelconque, participent à l'exercice du pouvoir politique, d'une part, et les techniciens, d'autre part. Ce qui paraît caractéristique de la situation française, c'est qu'une sorte de barricade sépare ceux qui sont du côté du pouvoir et les autres Français. M. André Philip disait tout à l'heure que cela s'explique par l'exiguïté de la base de recrutement. Il y a sans doute là une part de vérité. Reconnaissons tout de même que dès

que les jeunes Français sont passés par certaines écoles et ont accédé à certaines fonctions, ils oublient très vite leurs origines. Lorsque j'étais ministre de l'Agriculture, j'ai parfois trouvé chez des fonctionnaires dont je connaissais l'origine terrienne une incapacité totale à saisir les réalités psychologiques et même les réalités économiques de l'agriculture. Je ne pense pas que l'on puisse introduire en France la méthode américaine qui consiste à établir une sorte de circulation continue entre les gens du secteur privé, les techniciens de l'économie privée et le secteur public.

M. DRANCOURT. — Pourquoi ?

P. PFLIMLIN. — Parce que cela heurterait, je crois, des préventions généralement répandues en France et cela risquerait de détruire une chose irremplaçable, tout au moins en démocratie, qui est la confiance.

A. PHILIP. — Mais n'y aurait-il pas intérêt, dans les hauts cadres de l'Administration, à faire passer les fonctionnaires d'un ministère à un autre de façon qu'ils acquièrent, non pas une expérience limitée du point de vue technique, mais une connaissance générale des problèmes publics. Le haut fonctionnaire qui aura été successivement à l'Economie, au Travail et à l'Agriculture acquerra une vision beaucoup plus large que celui qui est resté tout le temps dans le cadre d'une administration déterminée.

Briser les compartimentages, les castes

L. ARMAND. — Je ne peux pas ne pas intervenir à ce moment pour dire que tous les membres du Comité qui ont travaillé avec M. Rueff ont conclu que c'était ce compartimentage qui était à l'origine de beaucoup de nos faiblesses.

F. BLOCH-LAINE. — Il est évidemment nécessaire de faire circuler davantage les hommes à travers les divers compartiments de l'Administration. C'est parce qu'ils sont trop spécialisés dans leurs techniques particulières que les hauts fonctionnaires semblent parfois manquer du sens de l'humain. Faudrait-il, en outre, établir plus de communications entre le secteur public et le secteur privé ? Ces communications sont actuellement à sens unique. On passe de l'Administration dans les affaires. Le passage ne se fait pas dans l'autre sens, comme aux Etats-Unis. Il faudrait étudier de plus près l'expérience américaine pour savoir s'il conviendrait de l'imiter. Les démocrates semblent réagir aujourd'hui, outre-atlantique, contre les pratiques républicaines qui ont laissé envahir, depuis huit ans, les allées du pouvoir par le monde des affaires.

Sous réserve de quelques abus, le système du « pantouflage » des fonctionnaires ne me paraît pas condamnable. Il contribue à rendre la fonction publique attrayante à la sortie des écoles et il donne le sens de

l'intérêt général à un grand nombre de dirigeants d'entreprises.

Pour que le système inverse fût aussi admissible, il faudrait que les technocrates passant du secteur privé dans le secteur public fussent, un peu comme l'avocat d'une pièce de Courteline bien connue, capables de plaider successivement pour et contre le même accusé, avec la même conviction, avec la même liberté. Ne dirait-on pas alors qu'ils sont complètement déshumanisés ? Je suis, pour ma part, sceptique sur la possibilité de l'aller et retour.

L. ARMAND. — Sur ce seul point, un long débat pourrait s'engager. Cela dit, je crois qu'à condition de limiter les échanges à un certain nombre d'hommes qui ont cette faculté synthétique dont je parlais tout à l'heure, nous gagnerions beaucoup. Sans aller aussi loin que l'Amérique, parce que les conditions sont très différentes ici et là, je pense que si l'on créait un courant entre les fonctions proprement administratives, dans les ministères et les sociétés nationales, nous aurions déjà là un excellent moyen pour élargir l'horizon des responsables et briser les préjugés de sérail. Je rappelle que cela a été une révolution aux chemins de fer quand on a supprimé le cloisonnement entre les trois grandes divisions classiques, exploitation, traction et voies. Or c'est en faisant ces échanges de personnes que nous avons dégagé les quelques éléments qui sont nécessaires pour penser à l'échelon le plus élevé.

A. PHILIP. — Je crois indispensable de poser le problème de la formation et de la préparation des cadres appelés à diriger techniquement le pays. Aujourd'hui, ces cadres conservent une origine de classe et sont recrutés presque exclusivement dans la petite et moyenne bourgeoisie. Il n'y aura démocratie que lorsqu'une réforme complète du système scolaire aura assuré un large recrutement dans l'ensemble de la population. Les responsables ainsi formés devront passer, dans l'Administration, d'un ministère à un autre et, comme M. Armand l'a indiqué, passer de l'administration à des entreprises du secteur public et vice versa. Je suis, par contre, sceptique, et je crois même dangereux le passage du service privé à un service public quel qu'il soit. Dans le cadre de l'entreprise privée, il y a malgré tout une formation axée sur la recherche du profit monétaire plutôt que le souci du service public ; le maintien de ses liens avec des intérêts privés risquent d'orienter l'administrateur dans un sens contraire à l'intérêt public. A ce sujet, l'expérience faite à la Libération de l'utilisation de « contractuels » n'a pas eu que des avantages ; par ailleurs, le problème du « pantouflage » existe dans notre Administration ; nous avons trop de hauts fonctionnaires qui ne sont pas d'une totale objectivité dans leurs décisions, parce qu'ils pensent à la possibilité de prendre rapidement leur retraite pour aller ensuite trouver un poste bien rémunéré dans une entreprise

privée au sujet de laquelle ils ont maintenant à prendre des décisions. Je ne crois pas que l'on puisse freiner le « pantoufflage », il faudrait en tout cas prendre des précautions pour que ceux qui quitteraient une Administration ne puissent pas rentrer dans une affaire privée avant un certain délai tout au moins.

M. DRANCOURT. — Il me semble qu'il faut, à propos du va-et-vient entre les différents secteurs, parler d'un aspect très matériel, celui de la rémunération. Le jour où ceux que l'on appelle fonctionnaires seraient payés aux mêmes tarifs que ceux qui sont dans les entreprises privées, le problème serait en partie résolu.

A. PHILIP. — A la fin des temps de l'histoire... Je ne le verrai pas.

M. DRANCOURT. — Non, ce n'est pas absolument impensable. Mais je voudrais relancer une question dont vous me direz si elle vous apparaît importante. Vous avez tous parlé surtout de la différence qu'il fallait faire entre le pouvoir et les conseillers du pouvoir. Mais le pouvoir, pour comprendre ses conseillers utiles, a besoin lui-même d'une formation adaptée aux nécessités de ce temps. Lorsque le pays est dirigé par des hommes

Ce n'est pas seulement sur les choses mais aussi et surtout sur les hommes qu'il faut agir.

qui ont beaucoup de souvenirs historiques et peu de vues prospectives, on peut se demander dans quelle mesure ils retiennent les conseils des techniciens efficaces et on peut se demander dans quelle mesure ils n'engagent pas ce pays dans des voies dépassées. Cela pose en fait le problème de la formation des gens qui accèdent au pouvoir. C'est une des difficultés du système démocratique. La masse des électeurs, en l'état actuel de la formation, est parfois tentée de choisir entre tous les candidats le moins apte à comprendre les problèmes réels de ce temps et de préférer ainsi un poujadiste à un technocrate. Or, il faut bien dire qu'il vaudrait mieux que l'on choisisse des hommes ayant une formation synthétique, j'irai même jusqu'à dire un certain type de culture.

Il faut trouver des formes organiques de coopération

P. PFLIMLIN. — Cette appréciation est un peu inquiétante pour ceux qui ont eu la bonne ou la mauvaise fortune de bénéficier de la confiance des électeurs. Mais je conviens volontiers qu'il y a là un problème. S'il faut former les apprentis technocrates, comme le soulignait tout à l'heure M. André Philip, il faut aussi préparer à leur tâche ceux qui sont appelés à exercer, sous une forme ou sous une autre, le pouvoir politique. Mais il y a, en outre, un problème de contact entre les deux éléments et c'est sur ce problème que je voudrais revenir. Que par un certain nombre de mesures qui viennent d'être évoquées, on améliore la circulation dans le corps des technocrates, c'est déjà très important. Mais ce qui est peut-être plus important encore, c'est de faire en sorte qu'il n'y ait pas deux catégories séparées, qui peuvent avoir tendance à s'opposer l'une à l'autre, dans la réalité et aussi dans l'esprit de la population. En l'état présent de l'opinion en France, les technocrates, quoi qu'on en dise, sont plutôt bien vus, au moins dans certains milieux. On entend dire souvent qu'après tout les politiciens ont fait faillite et qu'il vaut donc mieux remettre le pouvoir entre les mains des techniciens, à qui on reconnaît la compétence et le sérieux. Mais je crains que cet état d'esprit ne soit éphémère. Lorsque les choses vont mal — et il y a toujours des raisons plus ou moins valables de penser que les choses vont mal — on cherche des responsables, on cherche des boucs émissaires. Pendant une certaine période, les parlementaires ont joué ce rôle. Peut-être, après tout, était-ce utile à l'équilibre moral de la nation. Lorsqu'on a trouvé un bouc émissaire, on a soi-même bonne conscience. Mais, il serait extrêmement fâcheux que demain ou après-demain nous connaissions de nouveaux boucs émissaires qui seraient précisément les technocrates. Je le dis, croyez-le bien, moi qui suis un homme politique, sans aucune ironie. Que demain une impopularité agressive atteigne les éléments les plus compétents de la nation, que ces éléments soient victimes de mesures de représailles ou d'épuration, voilà qui af-

fecterait de manière désastreuse ce qui subsiste de cohésion sociale et de chances d'efficacité dans la direction du pays. C'est pourquoi le souci même que l'on doit avoir de laisser aux techniciens la possibilité d'œuvrer au service du pays, doit conduire à chercher des formules qui ne leur fassent pas endosser des responsabilités auxquelles ils ne sont pas appelés. Mais on ne peut se contenter de solutions de caractère personnel ou fortuit, telles que la collaboration qui peut s'instituer entre des hommes qui se connaissent et qui ont confiance et estime les uns pour les autres. Il faut trouver des formes organiques de coopération. C'est relativement facile au niveau du Gouvernement. Les membres du Gouvernement peuvent s'entourer de techniciens valables et s'ils ont les qualités essentielles du gouvernant, c'est-à-dire — outre l'autorité — le bon sens, la faculté de distinguer l'essentiel, la capacité de juger les hommes et de les utiliser, la coopération peut se faire dans de très bonnes conditions. Cela devient plus compliqué au niveau des élus. L'un des symptômes du mal dont souffre actuellement la démocratie parlementaire, c'est que les parlementaires apparaissent comme une sorte de corporation close. C'est un étrange paradoxe, car les élus sont l'émanation du peuple, ils sont souvent renouvelés. Ces hommes qu'il a librement choisis, le peuple a tendance à les considérer comme incompetents, capables seulement de délibérer dans le vide, de s'agiter sans que leur action engrène sur la réalité. C'est dans l'esprit même de la population que, plus ou moins consciemment, s'établit ainsi une sorte d'antithèse entre le parlementaire présumé incompetent et le technicien présumé compétent. Si on ne veut pas se résigner à voir périr la démocratie parlementaire en France, il faut trouver des articulations qui permettent une coopération entre parlementaires et techniciens. Il y a peut-être une amorce dans l'expérience actuelle du Conseil Economique et Social, où l'on voit coopérer dans les sections des représentants des diverses catégories professionnelles et sociales, d'une part, et d'autre part, des techniciens. Je me demande s'il ne serait pas possible de trouver pour le Parlement lui-même des formules de ce genre.

A. PHILIP. — Cela fonctionne dans les commissions, ce sont même souvent les techniciens qui font les rapports des députés.

P. PFLIMLIN. — Il s'agit d'une collaboration enfermée dans des limites bien étroites. Certains fonctionnaires travaillent dans les coulisses des Commissions, mais ils ne participent jamais aux délibérations.

F. BLOCH-LAINE. — Il y a d'autres terrains pour cette collaboration. Les actions régionales d'équipement et de mise en valeur, qui se développent beaucoup depuis quelques années, font travailler ensemble, en province, des élus, des notables et des techniciens. Ces actions plaisent à l'opinion. Elles sont, me semble-t-il, un des meilleurs moyens de faire renaître la vie civique dans le pays. Elles associent, dans des formes nouvel-

François Bloch-Lainé

Un bon technicien est-il plus inapte au sens de l'humain qu'un non technicien ?

les, des personnalités de l'ordre politique et des personnalités de l'ordre technique. On a dit, il est vrai, des sociétés d'équipement et de mise en valeur qu'elles provoquaient un transfert d'initiative et de responsabilité des assemblées élues — conseils généraux, conseils municipaux — à des organismes technocratiques.

Je me suis efforcé de montrer l'erreur de cette opinion, devant une commission du Sénat, notamment. Je crois — et un nombre croissant d'élus le croient aussi — que cette façon d'associer des technocrates et des mandataires du peuple pour des tâches concrètes est destinée à un grand avenir dans la vie de nos collectivités publiques.

Diffuser les pouvoirs en décentralisant

A. PHILIP. — Je voudrais continuer dans la voie que vient d'ouvrir M. Bloch-Lainé. J'avais le sentiment depuis un moment que nous parlions sur un sujet beaucoup trop restreint correspondant à une analyse trop étroite de la notion de pouvoir. Or, j'ai l'impression que dans le monde d'aujourd'hui, il y a un problème non pas *du* pouvoir, mais plutôt *des* pouvoirs. Toute une série de pouvoirs existent à l'état diffus dans la société et le problème de la technocratie se pose à l'intérieur de chaque pouvoir. Car nous avons jusqu'ici parlé de l'Etat, mais on pourrait dire la même chose à propos de la S.N.C.F., des organismes financiers ou même des syndicats ouvriers. Car, là aussi, se pose le problème de

la structure du gouvernement, de l'administration, de la séparation croissante entre le responsable et l'ensemble de la masse qu'il est censé défendre. La première tâche, c'est de diffuser partout les pouvoirs en décentralisant au maximum à la fois régionalement, localement et fonctionnellement une série de pouvoirs autonomes, en amenant au sein de chaque pouvoir une série d'éléments différents, techniciens, politiques, éducateurs, à se réunir et à engager le dialogue.

Il y a aussi un autre problème sur lequel je voudrais attirer l'attention. J'ai l'impression que nous sommes en train de vivre un progrès à la fois considérable et dangereux. Une série d'organisations privées, agriculteurs, syndicats ouvriers, défendaient jusqu'ici ouvertement des intérêts professionnels. Le problème était alors de faire une confrontation, une conciliation et un arbitrage entre ces intérêts professionnels. Or, un très grand nombre de ces organisations, à l'heure actuelle, passent de la défense d'un intérêt à l'élaboration d'une conception du bien commun. C'est un grand progrès que cette prise de conscience, mais elle comporte un danger, car chaque groupe a une vision privée du bien commun vu d'un certain angle et chacun a tendance à identifier les valeurs propres de son organisation avec sa conception du bien commun. Cela apparaît sous la forme la plus grave à propos de l'armée, lorsque les officiers de métier prétendent incarner la nation et substituer leurs propres valeurs aux valeurs communes de la patrie ; mais chaque organisme, dans la mesure où il passe de l'intérêt à la valeur éprouve la même tentation d'absolutiser sa propre valeur. Et c'est là qu'apparaît le danger de la technocratie dans la mesure où le technicien présente sa conception du bien commun comme une réalité scientifique, absolue et certaine. Récemment, au cours d'une discussion avec un de mes jeunes collègues économistes, celui-ci m'a déclaré que dans quatre ou cinq ans, on n'aura plus besoin des syndicats ouvriers, car les méthodes de l'économie mathématique permettront de calculer la juste distribution du revenu national, par conséquent ceux qui savent décideront, et on n'aura plus besoin des autres. Or, il ne s'agit pas de faire le bonheur des autres ; il s'agit de permettre à chacun de faire son bonheur, au besoin en se trompant. Il faut accepter l'homme tel qu'il est, le prochain dans sa médiocrité et je me demande s'il n'y a pas là une sorte de conflit naturel, inévitable. On a besoin de la concentration technique ; on a besoin du technicien, on a besoin de l'administrateur, du technocrate ; mais le technocrate regarde vers l'avenir et tend à sacrifier le présent pour avoir des lendemains et des après-demain qui chantent à pleine voix ; il faut que le présent puisse faire aussi entendre sa voix et qu'un équilibre soit établi en donnant un moyen d'expression aux préoccupations immédiates des hommes. En face du technocrate, je voudrais défendre la possibilité d'expression de la médiocrité humaine, dans toute sa beauté, parce qu'elle est vivante.

L. ARMAND. — J'approuve largement cela, mais je voudrais dire à M. André Philip que l'on peut être très optimiste dans ce domaine parce que la médiocrité apparaît même chez les technocrates. Ils ont eu aussi leurs faiblesses. Nous en avons vécu un exemple précis à propos de l'énergie. Les technocrates du monde occidental se sont tous trompés, tous à la fois, qu'ils soient charbonniers, pétroliers, atomistes, américains ou portugais, sur l'évaluation des besoins en énergie. Quand on ne leur donnait pas la parole, les technocrates se plaignaient de ne pas être entendus et ils se disaient « si nous étions entendus, nous pourrions éviter les erreurs actuelles. » Mais quand ils sont entendus, ils font eux aussi des erreurs. Ils doivent donc prendre conscience de leur faiblesse, se corriger. Alors, ils deviendront des hommes et ce seront les technocrates éclairés dont, je crois, nous admettons tous l'existence et dont nous souhaitons l'action. Mais il faut oser leur parler de leurs erreurs.

L'indispensable sens de l'humain

F. BLOCH-LAINE. — Nous touchons là, il me semble, à une question importante : celle de l'arbitre qui décide sur le rapport des techniciens. Quelle est la qualité première requise de cet arbitre ? Une certaine médiocrité ? Le sens de l'humain ? A ces termes inquiétants ou imprécis, je préférerais, au risque d'être vulgaire, la référence au « piffé ». Ce qu'on attend du politique qui décide, c'est qu'il sache opérer correctement au « piffomètre », lequel est l'ultime instrument à utiliser avant la décision, après tous les instruments de mesure les plus perfectionnés que l'économétrie, notamment, met en œuvre.

Il ne suffit pas, malheureusement, d'être médiocre, pour bien décider. Je ne suis pas sûr qu'on puisse appeler médiocrité la simplicité, la disponibilité d'esprit qui permet de dépasser les techniques, qui permet de n'être pas prisonniers des calculs, sans pour autant les négliger. J'ai été très frappé, il y a une douzaine d'années, d'entendre, chez M. Jean Monnet, un économiste américain, qui avait été le conseiller de Roosevelt et l'un des pères de la comptabilité nationale moderne, dire à peu près ceci : « Les comptes économiques, il faut les établir avec un soin extrême, une extrême minutie et, quand ils sont terminés, il faut fermer le livre de comptes et décider suivant son flair ». Les techniciens sont tout prêts à s'incliner devant ceux qui ont du flair. Mais ils se méfient de ceux qui se targuent simplement d'avoir le sens de l'humain, sorte de technique à laquelle prétendent ceux qui n'en ont aucune autre et qui ne sont, au vrai, que des médiocres. Un bon technicien est-il plus inapte au sens de l'humain qu'un non technicien ?

P. PFLIMLIN. — Je crois que nous sommes vraiment au cœur du sujet. Bien entendu, comme le disait à l'instant François Bloch-Lainé, l'invocation de l'hu-

François Bloch-Lainé

André Philip

Louis Armand

Pierre Pflimlin

Il faut renoncer à la tradition jacobine de l'Etat centralisateur et réaliser la démocratie à des échelons intermédiaires tels que la région.

main peut couvrir l'ignorance et parfois la démagogie. Mais comment ne pas reconnaître que du point de vue même de l'efficacité, il faut tenir compte des éléments psychologiques ? Comment ne pas se souvenir qu'en matière d'évolution des prix, par exemple, l'idée que l'on s'en fait est souvent aussi importante que les rapports réels qui peuvent exister entre l'offre et la demande ?

A. PHILIP. — Une erreur économique peut être une vérité sociologique.

P. PFLIMLIN. — Exactement. Que le technicien prenne d'excellentes mesures pour la stabilité des prix — je m'excuse de m'attarder un instant sur cet exemple — mais que par une présentation maladroite de ces mesures, il donne l'impression à un public mal informé que le résultat va être la hausse des prix, cette hausse se produira réellement. Prenons le problème du rendement. On sait depuis longtemps que pour que le rendement du travail soit élevé, il ne suffit pas d'utiliser de bonnes machines et de donner aux travailleurs une bonne formation technique. Il faut en outre que le travail s'accomplisse dans un bon climat psychologique. Il y a donc un vaste champ pour la coopération entre les techni-

ciens et ceux dont la fonction est de connaître les réflexes psychologiques, les aspirations, les inquiétudes de la population et de savoir les interpréter. L'homme politique en tant que tel n'a pas besoin d'être un technicien, mais il serait indigne de sa fonction s'il n'avait la connaissance, souvent plus intuitive que raisonnée, de ce que peut être le comportement psychologique actuel et futur des populations qu'il représente. S'il m'est permis d'invoquer mon expérience, je dois dire que toutes les fois qu'il m'est arrivé dans le passé, lorsque j'exerçais des fonctions gouvernementales, de négliger les contacts préalables, les efforts de persuasion, je me suis heurté à des obstacles qui auraient sans doute pu être évités. Du point de vue même de l'efficacité de mon action et de la bonne utilisation des techniciens dont je disposais, c'était une erreur de méthode. Comment ne pas être frappé par le fait que, dans le monde moderne, ce sont souvent les régimes les plus forts, les plus autoritaires qui font la plus large part à un effort d'information et de persuasion qui, sans doute, peut dégénérer en propagande, au plus mauvais sens du mot, mais qui tout de même correspond à la reconnaissance d'une vérité, à savoir que ce n'est pas seulement sur les choses mais aussi et surtout sur les hommes qu'il faut agir ?

F. BLOCH-LAINE. — La question que je voudrais poser est celle-ci. Comment faire pour que les intuitifs en imposent aux raisonneurs ?

P. PFLIMLIN. — Je ne crois pas qu'il y ait à cet égard de recette infaillible.

A. PHILIP. — C'est que les intuitifs soient aussi des éducateurs.

L. ARMAND. — Je crois que là nous revenons au problème de la formation. Ne m'en veuillez pas d'avoir l'air de tout ramener à cela. Il est certain que notre formation favorise énormément les « raisonneurs ». Dans notre système d'enseignement, l'intuitif ne gagne pas tandis que celui qui a l'esprit analytique réussit mieux que les autres à acquérir les titres qui permettent de faire des carrières de technocrates. M. André Philip faisait tout à l'heure allusion au fait que les concours sont actuellement réservés à une partie limitée de la société et qu'il est indispensable, pour éviter que la technocratie ne devienne un système de classe, que le recrutement des responsables s'élargisse.

Je lui signale que c'est très difficile, en dépit des efforts qui ont été faits ou qui sont en cours notamment à l'École d'Administration ou à l'École Polytechnique, qui possède cependant une tradition démocratique vieille de plus d'un siècle, mais je crois qu'il y a là, en effet, un point important. Et nous revenons toujours au diagnostic suivant : les cadres modernes de la société doivent être formés par des méthodes assez différentes de celles auxquelles on s'est habitué. Comme je viens de prononcer le mot diagnostic et que nous avons accepté ici d'utiliser des images pour préciser l'idée que je me fais de la formation des technocrates, je dirai ceci : il ne faut pas déduire ce que doit être le technocrate par rapport au technicien en disant que le technocrate doit être un technicien de l'économie et de la politique à la façon dont on peut être technicien des ponts ou de l'aviation. Si l'on cherche à faire comprendre ce que doit être le passage de technicien à technocrate et, au-delà, à l'homme de synthèse nécessaire à la politique, il faut plutôt prendre un exemple analogique en médecine.

Faire la synthèse, déduire le diagnostic et la thérapeutique

Le technicien, pour la médecine, c'est le chef de laboratoire d'analyses, c'est le radiographe, c'est celui qui fournit les éléments les plus précis que l'on peut donner. Ensuite, pour arriver au stade du technocrate, il faut un bon médecin de médecine générale. Tout le monde sait qu'à ce moment-là, en effet, il faut d'abord intégrer les données, toutes les analyses antérieures, c'est-à-dire commencer par faire une synthèse dans le temps et dans la connaissance et ensuite il faut déduire un diagnostic et une thérapeutique. Cela impose la même élévation de la pensée que pour passer de la technique

au politique. Or formons-nous bien les gens susceptibles de passer ainsi du stade technique au stade de la synthèse ? Je ne le crois pas. Nous donnons priorité à ceux qui savent dans un domaine donné, et non pas à ceux qui savent associer les connaissances du voisin aux leurs propres pour créer cette pensée collective qui est absolument nécessaire pour assurer le développement du monde moderne en tenant compte de tous les éléments indispensables dont certains relèvent du domaine de l'intuition comme dans la médecine. Le grand médecin de médecine générale est obligé de prendre sur lui la synthèse des éléments que lui donnent des hommes qui sont plus compétents que lui dans de nombreuses branches.

A. PHILIP. — Il y a malheureusement de moins en moins de grands médecins de médecine générale, et de plus en plus de spécialistes, là aussi.

P. PFLIMLIN. — J'aime beaucoup l'image tirée par M. Louis Armand de l'exemple de la médecine. Je me permettrais simplement de faire une observation, c'est qu'il semble tout de même admettre implicitement que le problème doit être résolu par l'accession du technicien à la fonction politique et...

L. ARMAND. — Non... Si vous avez compris cela, c'est que je me suis très mal exprimé. J'ai depuis longtemps déclaré qu'il ne fallait pas choisir systématiquement les hommes politiques parmi les techniciens. L'homme politique doit nécessairement être un homme de synthèse, ce qui n'est pas le cas de tous les techniciens.

P. PFLIMLIN. — Je ne vois aucun inconvénient à ce que des techniciens deviennent des hommes politiques et je trouve même que c'est une manière de réaliser la synthèse qui peut être parfaitement valable. Il faut tout de même reconnaître, quitte à le déplorer, que très souvent les gens choisis par les électeurs sont d'un style différent. Ce ne sont pas nécessairement des Poujade, mais il peut arriver que les qualités techniques ne soient pas celles qui s'imposent à l'attention et qui suscitent la confiance. Quoi qu'on en pense, il y aura toujours pour le recrutement des dirigeants, une dualité ; il y aura toujours deux voies. C'est pourquoi, si j'attache comme vous tous une grande importance au problème de la formation, je crois qu'il faut reconnaître une importance tout aussi grande au problème des institutions. C'est l'éternel débat entre ceux qui croient que pour améliorer la société il faut avant tout instruire et éduquer les hommes et ceux qui pensent que les hommes étant par définition imparfaits et même souvent — comme le disait André Philip — faibles et médiocres, il faut des institutions qui corrigent dans une certaine mesure les effets de leur faiblesse et de leur médiocrité. Je suis très reconnaissant à M. Bloch-Lainé d'avoir attiré l'attention sur ce qui se passe déjà à l'échelon régional. Je pense d'ailleurs que la ma-

ladic dont semble souffrir actuellement la démocratie en France...

A. PHILIP. — Le jacobinisme.

P. PFIMLIN. — ...serait probablement inguérissable si nous restions intégralement fidèles à la tradition jacobine qui ne veut admettre à la base que des individus, le pouvoir démocratique étant tout entier concentré au sommet. Si nous n'arrivions pas à réaliser dans l'exercice du pouvoir une division du travail qui permette de développer la démocratie de base et aussi la démocratie à des échelons intermédiaires tels que la région, le problème que nous abordons aujourd'hui serait proprement insoluble.

L. ARMAND. — Je peux me permettre de dire, à l'appui de ce que vous annoncez, qu'il me semble que cette synthèse du technicien et du politique est toujours bien mieux faite à l'échelle d'une mairie où le maire fait directement la liaison avec ses techniciens de la voirie, des eaux, du bâtiment, etc. Si nous avions une égale synthèse au niveau du gouvernement, nous ne connaîtrions probablement pas les problèmes dont on parle maintenant.

M. DRANCOURT. — Je voudrais ajouter un mot pour faire part d'une crainte. M. Philip parlait tout à l'heure du jacobinisme. Il m'apparaît que s'il existe un danger de dictature technocratique il est beaucoup plus grand dans le cadre national étroit que dans un cadre plus large, européen, par exemple. Nous avons vu que le dialogue technocrate-responsable se fait plus normalement et de manière « humaine » dans le cadre des communes ou des régions. Si l'on pouvait développer les responsabilités régionales on ne laisserait plus alors

au pouvoir central que le soin de déterminer les grandes orientations. Or le pouvoir central national n'acceptera pas facilement de se laisser dépouiller. Il faut résoudre le problème en marchant. C'est en faisant l'Europe qu'on brisera le jacobinisme et le danger d'abus technocratique qu'il recèle au plus haut degré.

A. PHILIP. — Je crois, en effet, qu'on ne peut reconstruire une démocratie que si on limite les pouvoirs de l'Etat jacobin et autoritaire que nous connaissons maintenant en l'encadrant à la fois en bas par une région constituée, en haut, par une Europe prenant conscience de ses intérêts communs. Mais je crois que le problème fondamental dans une démocratie, c'est de chercher à organiser partout une procédure publique de confrontation des intérêts et des opinions. *La démocratie, c'est le dialogue contre la propagande.* Il faut que l'ensemble des réalités techniques et psychologiques aient la possibilité de s'exprimer; alors le Prince, comme nous avons dit, réagissant au « piffomètre » peut avoir le dernier mot, mais bien le *dernier*, après que tous les autres mots, exprimant les réalités humaines et concrètes, auront été préalablement exprimés; en outre ce dernier mot ne peut pas être prononcé au nom d'un intérêt même prétendument général, il ne peut pas être prononcé au nom de la science car il n'y a pas de solution scientifique de l'ensemble des problèmes; il est prononcé au nom d'une *certaine conscience des valeurs*; et je me demande si tout le danger de la technocratie ne provient pas de ce qu'il n'y a pas en face d'elle ce que nous appelions jadis une laïcité, c'est-à-dire *une commune mesure des valeurs réunissant l'ensemble des citoyens.* Elle a existé jadis, elle est morte aujourd'hui; le problème fondamental pour nous, c'est de réussir à reconstruire entre nous une commune mesure des valeurs que nous puissions tous accepter.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- Jean BOURDIER** : La Dictature qui vient, la technocratie. Paris. Presses continentales, s.d.
- James BURNHAM** : L'Ere des organisateurs. 261 p. Calmann Lévy, 1946 (prédisait l'avènement d'une société technocratique mondiale).
- X...** : Industrialisation et Technocratie. 214 p. Dirigé par Georges Gurvitch, A. Colin, 1949 (première semaine sociologique organisée par le Centre d'Etudes sociologiques).
- ELLUL** : La technique ou l'enjeu du siècle. 402 p. A. Colin, 1954.
- A. FRISCH** : Une réponse au défi de l'histoire. — Mission de la technocratie. Paris, Desclée et Brouwer. 197 p. 1954.
- J.-L. COTTIER** : La Technocratie, nouveau pouvoir. 143 p. Edit. du Cerf, 1959.
- WHYTE Jr. (W.H.)** : L'Homme de l'organisation. 568 p. Plon, 1959.
- J. BILLY** : Les Techniciens et le pouvoir. P.U.F., 1960. Que sais-je, n° 881 (analysé par le Bulletin S.E.D. du 13 septembre 1960).

- Jean MEYNAUD** : Technocratie et Politique. Lausanne 1960.
- Maurice PAPON** : L'Ere des responsables. Edit. Fayard, 1960.

ARTICLES DE REVUES

- FABER** : La Technocratie a-t-elle une mission ? — Economie et Humanisme. N° 88, pp. 27-32. Novembre 1954.
- L. DUPLESSY** : Technique et Technocrate « Travail et Méthodes ». N° 87, pp. 31-38. Mars 1955 (analyse détaillée de l'ouvrage d'Alfred Frisch).
- Georges SUFFERT** : Un technocrate, qu'est-ce que c'est ? « France Observateur », 25 février 1960.
- Gal Paul ELY** : « Diriger, Commander, Agir. » Revue de Défense Nationale. N° de juin, 1960.
- Jean MEYNAUD** : Revue Economique. N° 4, juillet 1960.
- A. PIETTRE** : Technique et Droits de l'Esprit. Revue des Deux-Mondes, 15 août 1960.
- A. FRISCH** : Technique et pensée. Signes du Temps. Août-septembre 1960.

LA

YUGOSLAVIE

HÉRÉTIQUE ...

Nous sommes les disciples de Marx, Engels et Lénine, mais pas de Staline.

LES représentants de l'« orthodoxie » marxiste-léniniste ne font aucune distinction entre Djilas et ses camarades, qui — après avoir vainement tenté de le faire revenir à de meilleurs sentiments — l'avaient jeté en prison. A leurs yeux, Tito, Kardelj et Pijade sont « révisionnistes », « disciples de Bernstein », au même titre que Djilas (1) dont l'ouvrage « La nouvelle classe dirigeante » fit quelque bruit.

Quant aux dirigeants yougoslaves, ils rejettent cette accusation avec dédain et estiment que « les divergences idéologiques qui les séparent des autres pays communistes ne sont guère importantes ; seuls les « Staliniens » les exagèrent pour des fins politiques faciles à deviner ».

Tito lui-même a déclaré, le 12 décembre 1959, à Zagreb : « Il est vrai que nous avons révisé les mauvaises pratiques de la méthode stalinienne de l'administration. Si c'est du révisionnisme, alors nous sommes révisionnistes. Mais si l'on dit que nous sommes révisionnistes, dans le sens de réviser le marxisme-léninisme, c'est faux. Nous sommes les disciples fidèles de Marx-Engels et Lénine, bien que nous ne les suivions pas dogmatiquement ».

Qui a raison dans cette polémique dont l'âpreté rappelle celle des querelles théologiques d'autrefois ? Les dirigeants yougoslaves sont-ils « en bloc » hérétiques, du point de vue marxiste ? Et dans le cas contraire, pourquoi les accuse-t-on de l'être ?

1945-48 : Les Yougoslaves, « ultra » du communisme international

Pour répondre à ces questions, il faut situer le débat dans son cadre concret, historique, sociologique. Les racines

(1) Cf. L'échange d'opinions sur la lutte contre le révisionnisme, dans « Nouvelle Revue Internationale », janvier 1960.

politiques du différend remontent au lendemain de la seconde guerre mondiale. A ce moment les dirigeants de l'U.R.S.S. se trouvaient placés devant des problèmes délicats et nouveaux. Allié du capitalisme pendant la guerre, le communisme ne pouvait se découvrir brusquement, après la victoire, comme un ennemi irréductible. C'était partout l'heure des coalitions de « Front populaire ». Staline affirmait à qui voulait l'entendre qu'il ne songeait pas à exporter la révolution et que l'idée d'une soviétisation des pays de l'Est était absurde.

Mais comment faire cadrer cette conduite opportuniste avec l'éducation stalinienne, c'est-à-dire dogmatique, sectaire, des responsables internationaux du mouvement ? N'avait-on pas « liquidé » au cours des années précédentes tous ceux qui n'admettaient pas que *la voie soviétique* (celle de la révolution et de la guerre civile) était la seule qui conduisit au salut ? Certes, il convenait de tenir compte de certaines traditions nationales, des circonstances, de l'opinion à l'étranger. Le fait de se présenter comme un parti national, démocratique, réformiste, plein de bonnes intentions, n'aspirant qu'à l'entente avec tous et repoussant l'idée d'une socialisation rapide, rapportait une large clientèle aux communistes, les aidait à rompre leur isolement et à se transformer en parti de masse. Mais n'était-ce pas précisément la route d'un marxisme révisionniste, « à la Bernstein » ? Les ministres communistes roumains faisant la courbette devant le roi Michel, ne rappelaient-ils pas les députés socialistes allemands que Lénine réprouva pour avoir tendu la main à l'empereur ?

Des militants s'en offusquaient. Ils n'étaient pas préparés à cette conversion à la démocratie. Les idéologues du Parti avaient du mal à accorder action et théorie. L'idée de la dictature du prolétariat les poursuivait. La reléguera-t-on dans le magasin des accessoires de l'histoire ? Certains, comme l'économiste soviétique d'origine hongroise, Eugène Varga, définissaient les Etats satellites comme des « phénomènes nouveaux », dont le développement se poursui-

vrait par des voies nouvelles. « *Ce ne sont pas des Etats capitalistes au sens habituel du mot. Cependant ce ne sont pas non plus des Etats socialistes.* » (Démocratie Nouvelle, Paris, septembre 1946.) Mais alors que sont-ils ? demanda un idéologue yougoslave de stricte obédience marxiste-léniniste-stalinienne, Edouard Kardelj. Ni chair, ni poisson ? A la même époque, Mathias Rákosi, toujours habile à flatter le vent de Moscou, prêcha « *qu'il existe plusieurs routes qui mènent au socialisme et par conséquent nous ne pouvons pas édifier le socialisme tant que nous n'aurons pas tracé notre route en tenant compte des conditions spécifiques du pays* ». La voie hongroise, la voie polonaise, la voie tchécoslovaque. La voie de la démocratie populaire en tant que transition vers le socialisme sans dictature, sans révolution, sans soviets. Situation nouvelle, voie nouvelle. « Une pareille forme — (il s'agit de la démocratie populaire) — n'a été prévue et ne pouvait être prévue ni par Marx ni par Lénine, car elle est issue de circonstances historiques absolument spécifiques, de conditions particulières qui ne pouvaient pas être prévues à l'avance. »

Voici donc une situation bien paradoxale : c'est Moscou, centre de l'orthodoxie, qui a tenté d'imposer à ses lieutenants une pratique qui du point de vue de l'orthodoxie paraissait indéfendable. Rome couvant le gallicanisme ! Staline déviationniste ! C'est précisément au nom du dogme de l'obéissance au Kremlin, seul détenteur de la vérité, qu'il était demandé aux chefs communistes d'aller à l'encontre des idées dont Moscou était la gardienne suprême. Tant qu'on avait affaire à des cyniques, à des domestiques ou à des trouillards, l'affaire était possible. Mais on aurait pu prévoir que sur la terre des anciens Bogomils, des Catarrhes, des Purs — c'est-à-dire en Yougoslavie — cette tactique qu'Hervé qualifiera plus tard « d'opportunisme de gauche », se heurterait à des résistances. Tito refusa de faire des courbettes devant le roi, ne serait-ce que pour mieux le poignarder dans le dos, comme le lui avait conseillé Staline.

Les Yougoslaves ont la guérilla dans le sang. Ce qu'ils avaient retenu du marxisme-léninisme-stalinisme, c'était surtout qu'il ne fallait pas sous-estimer ses propres forces et qu'il fallait détruire l'ennemi lorsqu'on en avait la possibilité. « Quant à nous, dira plus tard Kardelj (1) nous avons dit clairement dès le premier jour que ce qui se déroulait chez nous sous le nom de démocratie populaire, c'était en substance, sous des formes particulières, le même processus que celui qui s'était déroulé en Russie après la Révolution d'Octobre ». Passant outre aux recommandations de Moscou, les communistes yougoslaves avaient installé chez eux, dès 1945-1946, la « dictature du prolétariat », c'est-à-dire la dictature du parti communiste qui était, en fait, la ligue fortement disciplinée des anciens partisans.

Voici donc l'origine de l'opposition yougoslave au Kremlin. Ce n'était point une opposition au dogmatisme, mais au contraire, une révolte des croyants les plus dogmatiques du stalinisme contre une méthode politique qui à leurs yeux

était suspecte de révisionnisme et d'opportunisme. On comprend donc que les Yougoslaves aient toujours et vivement protesté contre l'appellation de « révisionnistes ». Ce qu'on aurait pu leur reprocher à plus juste titre, c'est qu'ils étaient plus papistes que le Pape. Ils étaient, entre 1945 et 1948, les « intégristes », les « ultra » du communisme international. Mais cet intégrisme doctrinal exprimait — à travers les formules magiques du marxisme — l'ambition d'une nouvelle élite nationale.

Le révisionnisme yougoslave : séparatisme et méfiance à l'égard de la direction soviétique

Un facteur important dans la brouille soviéto-yougoslave réside dans la déception qu'avait causée aux Yougoslaves, fanatiquement pro-soviétiques jusqu'alors, la rencontre avec la réalité russe. C'est avec stupéfaction qu'ils apprirent, par exemple, que les généraux soviétiques, envoyés en Yougoslavie pour entraîner l'armée populaire, exigeaient des soldes trois ou quatre fois plus importantes que celles des généraux yougoslaves. Djilas remarqua à une séance du Comité Central que certains de ces officiers soviétiques avaient un comportement scandaleux et qu'ils étaient « moralement inférieurs » aux officiers de la mission anglaise. Le mot fut rapporté à Staline qui demanda immédiatement des explications à Tito. D'autres critiques avaient été formulées (2) dans l'entourage de Tito à l'adresse de l'U.R.S.S. : le Parti communiste soviétique a dégénéré ; le socialisme en U.R.S.S. a cessé d'être révolutionnaire : il règne en U.R.S.S. un « chauvinisme de grande puissance » ; l'U.R.S.S. aspire à se rendre maître économiquement de la Yougoslavie ; le Kominform est un instrument du Parti soviétique, destiné à subjuguier les autres partis. C'est par la « dégénérescence de la sève révolutionnaire en U.R.S.S. » que Kardelj, Djilas, Voukmanovitch expliquèrent en 1948 certains aspects du comportement soviétique, par exemple leur tentative de recruter des agents yougoslaves pour leurs services de renseignements et ceci à l'insu des autorités du pays ; ou le fait que l'ambassadeur de l'U.R.S.S. se comportait à Belgrade comme si son rôle était de « superviser » le gouvernement yougoslave. Le doute était né : l'U.R.S.S. ne se sert-elle pas de « l'internationalisme prolétarien » pour dominer et exploiter les autres partis ? *L'hérésie yougoslave est le fruit de ce doute.*

Fait à souligner : au début du schisme, les critiques des Yougoslaves ne se dirigeaient nullement contre les aspects intérieurs du système soviétique. Elles ne visaient que les rapports entre le parti soviétique et les autres partis communistes, entre le gouvernement soviétique et les autres gouvernements à direction communiste. Mais à travers ces critiques, les Yougoslaves, bon gré, mal gré, avaient mis en

(1) Edouard Kardelj : « De la démocratie populaire en Yougoslavie ». Le Livre yougoslave, 1949, pages 35 et 40.

(2) « Echange de lettres », publié en 1948, pages 61-62.

cause le fondement même du stalinisme : la doctrine de « l'incarnation », la thèse proclamée par Staline dès 1936 et suivant laquelle le socialisme *était* réalisé en U.R.S.S.

Accepter cette thèse équivalait à prêter à l'U.R.S.S. un caractère sacré, intouchable. Car si l'U.R.S.S. était effectivement un pays socialiste, elle ne pouvait agir que dans l'intérêt du socialisme. Imputer à l'U.R.S.S. un « égoïsme de grande puissance », c'était inévitablement attaquer le socialisme. On ne pouvait pas aimer le socialisme et en même temps critiquer l'U.R.S.S., et se méfier d'elle. Or c'est précisément ce que faisaient, ce que continuent à faire les Yougoslaves, au grand scandale des autres communistes qui, même après le démantèlement du culte stalinien, gardent leur foi dans l'U.R.S.S. pays-guide, désintéressé, pays du socialisme réalisé. C'est là le nœud du conflit qui oppose les communistes yougoslaves aux « partis-frères ». Leur « révisionnisme » est, en fait, un séparatisme, une attitude de méfiance à l'égard de la direction soviétique ; un penchant à faire « cavaliers seuls ». Les communistes yougoslaves sont comme les paysans qui admettent peut-être, théoriquement, les avantages de la gestion collective, mais qui tiennent tout de même à conserver leur indépendance et leur petite propriété.

Or, en résistant à l'emprise soviétique, les dirigeants yougoslaves avaient suivi, inconsciemment sans doute, l'inspiration du terroir. Ce qui me fait penser à la définition souriante, donnée naguère par un grand poète hongrois de souche slave, Michel Babits, de la nationalité serbe : « *Les Serbes, ce sont des gens assis sur le bord du Danube et qui passent leur temps à chanter des chants guerriers.* » Ces chants retentirent en 1914, en 1941, en 1948, en 1958. Le texte a changé, mais l'air est le même. C'est lui qui prête à l'expérience yougoslave un caractère si paradoxal, car il est évident que le régime communiste, en Yougoslavie, renforce sa base populaire dans la mesure où il se montre capable de tenir tête à la pression du bloc dirigé par l'Union Soviétique. Pour les Slovènes, les Serbes, les Croates, les Macédoniens, Tito est et doit être avant tout un « résistant ». Que ce résistant justifie ensuite son opposition à l'hégémonie politique et idéologique de Moscou par des arguments marxistes-léninistes, c'est son affaire, pensent-ils... Le fait est qu'en Yougoslavie — comme aussi ailleurs — le communisme réussit à s'implanter dans la mesure où il respecte le sentiment, où il exprime l'intérêt national.

La vague d'intolérance et de persécution sectaire qui déferlait sur l'Europe de l'Est après la scission yougoslave en 1948, n'avait pas été sans rapport avec l'aggravation de la guerre froide entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Mais il ne fait pas de doute que sans l'affaire yougoslave le raidissement soviétique aurait pu prendre une forme moins agressive. S'il avait pris cet aspect brutal, sanglant de « guerre civile menée contre des populations sans défense » (Djilas), c'est parce que les Yougoslaves — comme jadis Trotsky — avaient blessé Staline à son point le plus vulnérable, en l'accusant de trahison envers la voie seule et unique du salut.

C'est à Tito que Staline ripostait en sévissant contre tous les apôtres de la « voie nouvelle », de la pluralité des voies menant vers le socialisme, en écartant Varga, en renvoyant Gomulka, en faisant pendre Rajk et Kostov, en obligeant Dimitrov à se rétracter, en rétablissant la doctrine de la dictature dans sa sacro-sainte pureté terroriste.

Dès 1948, c'est-à-dire après la rupture avec le parti yougoslave, Staline fit écrire par un de ses historiens de service, E. Boudjalov, un article théorique dans la revue « Bolchévik » (1) où il était dit notamment : « On ne peut pas reconnaître comme juste l'affirmation selon laquelle chaque pays va vers le socialisme par son chemin propre et tout à fait particulier et selon laquelle, autant il y a de pays, autant il y a de routes vers le socialisme. Parler de la sorte signifie nier la valeur internationale de l'expérience du bolchévisme. Les lois générales de la transition du capitalisme au socialisme, découvertes déjà par Marx et Engels, et vérifiées, concrétisées et développées par Lénine et Staline sur la base de l'expérience du Parti bolchévik et de l'Etat soviétique, sont obligatoires, pour tous les pays. »

Ainsi, avec quelque retard, Moscou imposa à la Hongrie, à la Roumanie, à la Pologne, à la Bulgarie la voie « intégriste » préconisée dès 1945 par la Yougoslavie. C'est-à-dire la voie de la dictature et de la terreur ; la révolution par en haut. Mais cette « rectification idéologique » était effectuée par le moyen d'un noyautage systématique des pays satellites, ce que les Yougoslaves n'avaient évidemment pas postulé.

Déstalinisation et lutte contre « le bureaucratisme »

Jamais les dirigeants yougoslaves n'avaient suivi de plus près l'exemple soviétique qu'immédiatement après la brouille. Le V^e Congrès de leur parti, réuni en août 1948, était une sorte de *contre-concile*, destiné avant tout à prouver leur orthodoxie absolue. Mais petit à petit, isolés du monde communiste, cibles d'attaques incessantes, acculés à la défensive, les Yougoslaves s'installaient dans la séparation. Ils finirent par profiter (par un accroissement de leur prestige) de la campagne de propagande monstrueuse, lancée contre eux par Staline qui les présentait comme des « fascistes, renégats, traîtres », comme « des bandits à la solde de Churchill, des assassins, des espions, des voleurs » et la Yougoslavie comme un pays qui « avait totalement et définitivement dégénéré en Etat bourgeois de type fasciste ». Accusations que Tito et ses compagnons repoussaient avec indignation.

Mais avaient-ils le droit de s'indigner devant les calomnies dont ils étaient l'objet ? N'avaient-ils pas eux-mêmes calomnié, sans scrupules, leurs adversaires de jadis ? N'avaient-ils pas dit de Mikhaïlovitch — nationaliste anti-communiste et anti-allemand — qu'il était un agent allemand ? Dans les rapports entre le parti et le peuple, entre le gouvernement yougoslave et l'Occident, le mensonge

(1) N° 17, Moscou 1948, p. 51.

n'était-il pas chose courante ? Selon la théorie communiste, la morale devait être subordonnée aux intérêts du parti. Tous les moyens, mensonge, calomnie, intrigue, étaient admis contre l'ennemi. Et puisque les Soviétiques, à tort ou à raison, considéraient les Yougoslaves comme des éléments nocifs, n'étaient-ils pas en droit de les décrier ?

Pourtant l'indignation des Yougoslaves était sincère ; bon gré, mal gré, ils étaient poussés à « découvrir » la morale, à réapprendre le prix de la vérité. C'était là la seconde étape de leur révolte ; le commencement de la « déstalinisation » dont ils furent les pionniers.

La nécessité de la défensive dans laquelle ils se trouvaient engagés, les incitait, en effet, à entamer la critique de tout le système soviétique. On peut croire qu'ils ne l'avaient pas fait de gaieté de cœur. Rien ne les préparait à ce travail. Le stalinisme qui les avait formés ou déformés, ne développait guère l'esprit d'analyse. Aussi, les Yougoslaves pour comprendre ce à quoi ils se heurtaient, durent-ils recourir à la critique de Trotsky qui expliquait toutes les erreurs et tous les crimes du stalinisme par la bureaucratisation, la centralisation, l'absence de démocratie. A moins de charger Staline personnellement de tous les crimes, ce qui du point de vue marxiste était une absurdité (pourtant Khrouchtchev en 1956 ne s'y refusera pas), les idéologues yougoslaves se voyaient obligés d'expliquer Staline par son milieu social. « *Etant donné que l'U.R.S.S. a été pendant longtemps le seul pays socialiste, et par surcroît un pays assez arriéré, encerclé par des capitalistes, que la participation consciente des masses à l'édification du socialisme y a joué un rôle relativement peu important et que les forces révolutionnaires se sont montrées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, relativement faibles, on y a abouti à la création d'une couche privilégiée de bureaucrates et au centralisme bureaucratique, on y a transformé provisoirement l'Etat en une puissance placée au-dessus de la société* », écrivait Djilas à un moment où il exprimait encore l'opinion de tout l'entourage de Tito (1).

Tout le mal viendrait donc de la bureaucratie. C'est elle, le fondement de tout dogmatisme ; c'est elle qui avait fait dévier le communisme soviétique vers l'amoralisme, vers la politique des sphères d'influence.

Mais la bureaucratie n'existe-t-elle qu'en U.R.S.S. ? Les « apparatchik » yougoslaves ne représentent-ils pas le même type humain que les hommes de l'appareil soviétique ? Leurs dirigeants ne bénéficient-ils pas des privilèges matériels et sociaux semblables à ceux qu'ils condamnaient chez les Russes ? Leurs « cadres ouvriers » ne manifestent-ils pas le même goût pour le luxe, la bonne chère et l'arbitraire politique ?

Le fait est que l'élan idéologique que suscitait chez les dirigeants yougoslaves leur opposition avec l'U.R.S.S., les

mettait en contradiction avec eux-mêmes, avec leur propre réalité.

D'un côté, pour sauver la face devant Moscou, pour ne point altérer l'image idéale qu'ils se faisaient d'eux-mêmes et aussi pour répondre à la sourde voix, obsédante et impérative de la conscience nationale, ils devaient rechercher des formes d'action nouvelles, différentes de celles de l'U.R.S.S. ; créer sinon de la démocratie, du moins des substituts de la démocratie (2), continuer la critique du stalinisme, revenir aux sources. Mais, d'autre part, ils devaient veiller à ce que toutes ces spéculations et expérimentations ne conduisissent pas à la dislocation du système, à la désagrégation de l'appareil. La tâche était donc de lutter audacieusement contre le « bureaucratisme », tout en rassurant et renforçant l'administration ; de faire toutes les concessions possibles à l'opinion, au libéralisme, à la légalité, à la normalité, sans mettre en cause la substance du régime.

C'est cette tâche que Tito et ses compagnons avaient résolue, avec une virtuosité politique sans précédent. Dieu sait qu'il ne leur était pas facile de faire comprendre aux secrétaires du Parti, jaloux de leur privilège, à ces potentats locaux, hostiles à toute critique, que c'est en parlant beaucoup de démocratie et d'initiative des masses qu'ils pourront le mieux consolider leur position de proconsuls. Mais ils y réussirent. Et, au fond, la population avait gagné au changement. Car si certaines concessions faites à la démocratie n'étaient qu'apparentes, le renoncement à la brutalité, à l'arbitraire de la guerre civile était néanmoins réel. Depuis longtemps on n'arrête plus personne en Yougoslavie pour un simple « oui » ou « non ». La pression policière a diminué. Les mœurs se sont radoucies et civilisées. Les rapports entre gouvernants et gouvernés sont plus détendus. La tyrannie s'est transformée en dictature éclairée.

Dictature éclairée et communisme national

Sans doute tout est paradoxal en Yougoslavie, mais le système fonctionne. A la différence de Djilas — le seul parmi eux qui se reconnaissait révisionniste — les autres dirigeants yougoslaves ne franchissaient guère, dans leurs spéculations ou analyses théoriques, les limites tracées par l'instinct de conservation collectif de l'appareil dont ils émanent. C'est précisément cette limite qui marque la frontière entre le réformisme léniniste et le révisionnisme. En politique intérieure, les communistes yougoslaves sont des pragmatiques, des novateurs ; mais cela sans renoncer au monopole politique et idéologique du parti. Ainsi, une circulaire envoyée par le Comité Central à tous les organismes de base à la veille du VII^e Congrès du Parti en 1958, faisait une distinction très nette entre la conception « juste » du Parti et « la tendance à concevoir la démocratie d'une façon petite-bourgeoise et anarchiste qui, sous prétexte de lutter

(1) *Sur les voies nouvelles du socialisme*. « Le Livre Yougoslave », 1950, page 13. La même thèse se retrouve dans une étude de Mirko Perovitch, *La dictature du prolétariat et sa forme yougoslave* dans « *Kommunist* » de Belgrade, mai 1959.

(2) Kardelj : *La démocratie socialiste dans la pratique yougoslave*, « Le Livre yougoslave », 1955, page 5.

contre le bureaucratisme, porte des coups aux acquisitions fondamentales de l'évolution socialiste. » C'est pour n'avoir pas respecté cette distinction que Djilas fut jeté en prison (1).

Toutes les initiatives yougoslaves en vue de « démocratiser » le système (telle que l'organisation de conseils ouvriers) étaient placées sous le signe du *paternalisme* du Parti et de l'Etat. On peut dire que, pour ce qui est de la transformation du système stalinien en une « dictature éclairée », la petite Yougoslavie a servi de banc d'essai à tous les autres pays communistes, l'U.R.S.S. y comprise. Ce sont les dirigeants yougoslaves qui ont démontré les premiers que la « déstalinisation », l'élimination des excroissances les plus intolérables de la dictature du Parti était possible, sans ébranler l'édifice du régime. Ils ne permirent jamais à l'esprit critique de se manifester *par en bas*, sans contrôle. Leur œuvre de réforme, de révision, de repensée, demeurait toujours *gouvernementale*. C'est par là qu'ils devinrent un modèle pour les communistes qui — comme Khrouchtchev lui-même et Gomulka — cherchèrent plus tard à se « décrocher » du stalinisme sans brusquer l'évolution.

Tito pourrait aussi revendiquer la paternité de l'idée de transformer l'Empire (ou Bloc) soviétique en une sorte de Communauté socialiste. Ce sont en effet les Yougoslaves qui avaient posé, les premiers, le problème des « rapports entre pays socialistes » (2). Pour Staline, nous l'avons vu, ce problème n'existait pas. (Pour lui, au fond, tous les problèmes étaient déjà résolus ; ce n'étaient que les hommes qui, en raison des vestiges capitalistes demeurés dans leur esprit, tardaient à s'en apercevoir). Mais les Yougoslaves, mis au pied du mur par le blocus soviétique, dénoncèrent publiquement les procédés de spoliation employés par le gouvernement stalinien sous prétexte de « l'aide aux autres pays socialistes », notamment au moyen des diverses « sociétés mixtes » créées dans les démocraties populaires après 1945 (3). Certes, la première réaction soviétique fut dictée par la colère. Mais la colère céda à la réflexion. Surtout après que la consolidation de la Chine communiste eut posé pour l'U.R.S.S. de manière plus aiguë la question des « relations inter-socialistes ». Car il est certain que Mao Tsé Toung avait beaucoup médité sur la dispute soviéto-yougoslave. Tout en étant tributaire de l'aide soviétique, il n'entendit pas devenir un « satellite », s'opposa, comme les Yougoslaves, à la formation de « sociétés mixtes » et poussa les Soviétiques à modifier toute leur conception de gestion du monde communiste, à fonder le « Bloc » sur l'égalité économique, nationale et culturelle.

Enfin c'est encore Kardelj qui avait entrevu le premier parmi les penseurs communistes, *les perspectives ouvertes à l'expansion du socialisme par l'effervescence anti-impérialiste des pays arabes et afro-asiatiques*. Khrouchtchev doit donc beaucoup aux Yougoslaves. La thèse, formulée au Congrès de Ljubljana (1958) suivant laquelle « la Yougoslavie a pu et pourra rendre au communisme des services plus grands en restant en dehors du bloc qu'en y adhérant », n'est point sans valeur. Mais ces services incontestables sont contreba-

lançés par le dommage causé au prestige soviétique par l'existence, au flanc de l'Empire, d'un pays communiste indépendant dont l'exemple a contribué à saper l'autorité des dirigeants satellites. L'indépendance des Yougoslaves souligne la soumission des autres, elle met en évidence les servitudes de Kádár, d'Enver Hodja, de Jivkov. En Europe Orientale, le nom de « Tito » devint un point de ralliement entre communistes patriotes et les nationalistes.

D'autre part, des idées sociales qui dans les conditions yougoslaves, n'exprimaient qu'un réformisme modéré, prudent, contrôlé en haut lieu, se transformaient en Hongrie et en Pologne en 1956, en parole de révolte, en tentative de transformer le parti communiste en un mouvement national, démocratique et socialiste, bref : en *révisionnisme*. Certes, les Yougoslaves étaient-ils les premiers à s'effrayer devant la rupture des écluses en Hongrie, ils s'empressaient à désavouer les « rêveurs » du Cercle Petöfi, à désapprouver l'hérétique Imre Nagy. Peine perdue : aux yeux des « apparatchiks » du monde communiste, ils étaient, ils restent les « apprentis sorciers », leur influence était mal vue, leurs thèses devenaient d'autant plus suspectes qu'elles avaient des adeptes à l'intérieur de chaque parti communiste (4). C'est pourquoi on demandait, on demande toujours aux Yougoslaves de fournir la preuve de la sincérité de leurs convictions « orthodoxes », de leur solidarité avec les partis frères, si souvent affirmées, en s'intégrant au Bloc (5). Or la Yougoslavie ne cesse de se comporter comme une belle femme qui accepte qu'on la courtise et se montre prête à donner en contrepartie tout « sauf cela ». Ce jeu de rapprochement et de dérobades, de disputes et de réconciliations entre le pays du communisme national et l'Union soviétique, jeu accompagné de cascades de citations marxistes-léninistes — reste un des phénomènes les plus curieux de notre époque.

François FEJTO.

(1) Il est difficile de lire sans sourire un communiste roumain — Nicolas Goldberg — reprochant aux dirigeants yougoslaves de vouloir « affaiblir la dictature du prolétariat, légaliser l'anarchie la plus complète dans l'activité de l'Etat socialiste, etc. ». « Nouvelle Revue Internationale », janvier 1960, p. 137.

(2) Cf. la brochure très intéressante de Melintje Popovic : *Les rapports économiques entre Etats socialistes*, « Le Livre yougoslave », 1949.

(3) Cf. sur ces sociétés mon livre « Histoire des Démocraties populaires », Editions du Seuil, 1952, et mon étude « Evolution et révolution des satellites de l'U.R.S.S. » dans « Moscou au Tournant », Edition Spes, 1956, et Jan Marczewski : « Planification et croissance économique des démocraties populaires », 1954. Presses Universitaires.

(4) Voir comme exemple récent de la hargne inlassable dont on poursuit les Yougoslaves, l'éditorial du journal albanais « Zeri i Popullit » du 28 juin 1960.

(5) Discours de Khrouchtchev au Congrès de Bucarest, le 21 juin 1960.

Où va le régime ?

LORSQUÉ, après les événements du 13 mai 1958, il a fallu bâtir une République nouvelle, deux grands courants divisaient l'opinion publique à propos de la Constitution : un courant parlementaire et un courant présidentiel.

Le courant parlementaire était l'expression de la tradition. Le régime parlementaire constitue en France le climat traditionnel d'épanouissement de la République et de la démocratie ; l'expérience présidentielle de la Seconde République a, en revanche, laissé à la Nation de mauvais souvenirs. Et, s'il était indispensable de porter remède à l'instabilité ministérielle et à la confusion des pouvoirs, peut-être convenait-il de rester dans les cadres d'un régime connu des Français et à la pratique duquel ils étaient habitués depuis près de quatre-vingt-dix ans.

A l'inverse, un courant favorable au régime présidentiel se recrutait particulièrement parmi des techniciens du Droit public et soutenait qu'aucune amélioration du régime républicain n'était, à l'époque où nous vivons, possible dans le cadre parlementaire. M. Maurice Duverger écrivait, par exemple : « Pas de compromis possible au principe de l'élection du chef du gouvernement par la nation entière. Hors de là, il n'y a pas de réforme de l'Etat. » C'est la formule moderne de l'excommunication néo-démocratique : Hors du régime présidentiel point de salut...

La Constitution de 1958 a semblé, à l'origine, consacrer les thèses parlementaires. Le général de Gaulle l'a présentée au pays, place de la République, comme instituant un régime parlementaire. Cette thèse a souvent été reprise par le Premier ministre et c'est celle à laquelle conduit l'analyse des textes.

Mais les faits se sont révoltés contre les textes. L'application pratique de la Constitution s'éloigne de plus en plus d'un véritable régime parlementaire, pour tendre vers un régime présidentiel.

LA CONSTITUTION DE 1958, POINT D'ABOUTISSEMENT DU RÉGIME PARLEMENTAIRE

DES le 31 juillet 1958, à la quatrième séance du Comité Consultatif Constitutionnel, M. Janot, commissaire du Gouvernement, représentant le Président du Conseil des Ministres, s'exprimait ainsi : « Le texte qui vous est soumis vise à créer un régime parlementaire assaini. Régime parlementaire puisque le Gouvernement est

*Un texte qui devait assainir le régime parlementaire...
c'était en 1958.*

responsable devant le Parlement, mais régime parlementaire assaini, afin d'éviter l'instabilité gouvernementale tout en donnant au gouvernement le moyen de gouverner » (1).

Cette analyse est exacte : le critère du régime parlementaire, c'est la responsabilité du gouvernement devant le Parlement. En l'instituant, la Constitution nouvelle entend rester dans le « système parlementaire ». En visant à assainir le régime parlementaire, elle est bien le point d'aboutissement du courant traditionnel.

Quelles sont les principales caractéristiques de ce « régime parlementaire assaini » ? On peut les ramener à quatre :

- a) Un président de la République qui arbitre ;
- b) Un Gouvernement qui gouverne ;
- c) Un Parlement qui contrôle et qui légifère ;
- d) Un Conseil Constitutionnel garant de la constitutionnalité des lois et du bon fonctionnement des institutions.

Un Président de la République qui arbitre

Le 8 août 1958, M. Paul Reynaud, alors Président du Comité Consultatif Constitutionnel, pose en séance au général de Gaulle, Président du Conseil des ministres, la question suivante : « Le Premier ministre, désigné par le Président de la République, pourra-t-il être révoqué par lui ? »

Et le général de Gaulle répond : « Non ! car s'il en était ainsi, il ne pourrait pas effectivement gouverner. Le Premier ministre est responsable devant le Parlement et non

(1) Travaux préparatoires de la Constitution, p. 44.

pas devant le chef de l'Etat en ce qui concerne la conjoncture politique. Le chef de l'Etat a pour rôle essentiel d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Il nomme donc le Premier ministre, comme sous la Constitution de 1875, ce qui supprime l'investiture, sans exclure l'usage de la question de confiance. Le Premier ministre forme alors son Gouvernement et le Président de la République signe les décrets par lesquels sont nommés les ministres. Si le Premier ministre demande la révocation d'un de ses ministres, le Président de la République signe le décret, mais l'initiative de la décision n'est pas prise de son propre chef. S'il n'en était pas ainsi, l'équilibre serait compromis. Le Président de la République, j'y insiste, est essentiellement un arbitre qui a pour mission d'assurer, quoi qu'il arrive, le fonctionnement des pouvoirs publics » (1).

Ce n'est donc pas nous, mais l'interprète le plus autorisé de la Constitution, qui définit le Président de la République comme « essentiellement un arbitre », ce que l'art. 5 du texte constitutionnel confirme d'ailleurs expressément.

« Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités. »

Pour assurer cet arbitrage, la Constitution donne au chef de l'Etat deux moyens essentiels : le pouvoir de soumettre au référendum certains projets de loi (art. 11) ; celui de dissoudre discrétionnairement l'Assemblée nationale (art. 12).

Pour assurer son rôle de « garant », le Président de la République peut, dans des circonstances exceptionnelles précisées par le texte, avoir recours aux pouvoirs exceptionnels de l'art. 16.

Un Gouvernement qui gouverne

Pour donner au gouvernement les moyens de gouverner et pour assurer la stabilité ministérielle, les art. 49 et 50 de la Constitution reprennent presque, mutatis mutandis, les dispositions du projet de loi constitutionnelle que, dès le 17 janvier 1957, nous avons déposé sous le numéro 3 802, au nom de tous les membres du groupe M.R.P., sur le bureau de l'Assemblée Nationale et que celle-ci, avec quelques variantes, avait voté sur notre rapport le 22 mars 1958 par 308 voix contre 206, et le 27 mai 1958, dans des circonstances, il est vrai, particulières, à l'énorme majorité de 408 voix.

L'on connaît ces dispositions : lorsque le gouvernement a engagé sa responsabilité devant l'Assemblée Nationale, celle-ci ne peut repousser le texte en discussion qu'en adoptant, à la majorité des membres composant l'Assemblée, une motion de censure. Seuls sont recensés les votes favorables à la motion de censure.

Ainsi assure-t-on la stabilité ministérielle, non seulement en évitant au gouvernement d'être mis en minorité à l'Assemblée Nationale, mais encore en lui donnant les moyens

de gouverner, en lui permettant de faire considérer comme adoptés les projets de loi qui lui semblent essentiels.

Le Gouvernement est ainsi mis à même de remplir le rôle fondamental que lui donne l'art. 20 de la Constitution.

« Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. »

Un Parlement qui contrôle et qui légifère

Le Parlement contrôle le Gouvernement, notamment par la motion de censure qui peut être, soit la réponse à la question de confiance, soit une initiative parlementaire dirigée directement contre la politique générale, ou contre tels ou tels aspects de la politique du gouvernement.

« La loi est votée par le Parlement » (art. 34). Les textes constitutionnels ont tenté une distinction difficile et pas toujours très heureuse, mais qui demeure nécessaire à condition de ne pas devenir abusive, du pouvoir législatif et du pouvoir réglementaire.

Un Conseil constitutionnel garant des institutions et des lois

Les fonctions essentielles du Conseil Constitutionnel consistent à être le garant de la constitutionnalité des lois et du bon fonctionnement des institutions.

Pour remplir ce rôle, il est obligatoirement saisi de toutes les lois organiques, du règlement des deux Chambres et de toute modification ultérieure. Il peut à la diligence du Président de la République, du Premier Ministre ou du Président de chaque Chambre être saisi de toute loi pour juger de sa conformité avec la Constitution.

Ainsi la Constitution de 1958 semblait bien dans ses textes mettre en œuvre ce que M. Janot appelait « un régime parlementaire assaini » et que M. Michel Debré qualifiera plus tard devant l'Assemblée Nationale de « régime parlementaire rénové ».

D'ailleurs, depuis sa promulgation, la Constitution de 1958 semble vivre sous le signe de la « rénovation ». Après les accords de Communauté, l'on a pu parler de « communauté rénovée ». Ceci mériterait toute une autre étude ; mais dans le cadre de cet article nous nous limitons aux problèmes institutionnels d'ordre interne. Après le discours du 4 novembre, l'on pourrait à bon droit parler d'« auto-détermination rénovée ».

Et plutôt que de « régime parlementaire rénové » peut-être conviendrait-il de parler de « Constitution rénovée ». C'est ce qu'il nous reste à examiner.

LA CONSTITUTION DE 1958, POINT DE DEPART VERS UN REGIME PRESIDENTIEL

LA pratique, et une pratique souvent abusive, a rapidement détruit la construction théorique des textes, telle que nous venons de la décrire. Pour le démontrer, il n'est que de reprendre point par point les quatre caractéristiques principales du régime constitutionnel institué en 1958.

(1) Ibid, p. 118.

Un Président de la République qui gouverne

D'après le journal « Le Monde » du 17 novembre 1959, moins d'un an après la promulgation de la Constitution de 1958, l'un des principaux personnages de l'Etat, le Président de l'Assemblée Nationale s'exprimait en ces termes devant le congrès de l'U.N.R. à Bordeaux : « Le secteur présidentiel comprend l'Algérie, sans oublier le Sahara, la Communauté franco-africaine, les Affaires étrangères, la Défense. Le secteur ouvert se rapporte au reste...

« ...Dans le premier secteur le Gouvernement exécute ; dans le second il conçoit. »

C'est là une conception constitutionnelle entièrement nouvelle dont on peut dire qu'elle est rigoureusement contraire aux textes de la Constitution et aux interprétations qui en avaient été données des bouches les plus autorisées, mais dont il faut aussitôt ajouter qu'elle est non moins rigoureusement conforme aux faits.

Immuable et changeante.

Qu'elle soit contraire aux textes est évident : l'article 5 de la Constitution définit le Président de la République essentiellement comme un arbitre et nous avons donné plus haut l'opinion du Général de Gaulle sur ce sujet.

Surtout cette conception d'un secteur politique important réservé au seul chef de l'Etat est en contradiction absolue avec l'article 20 de la Constitution.

« Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. »

Mais il n'est plus un Français qui ne sache qu'en fait c'est le Président de la République qui dirige seul la politique du pays en ce qui concerne « l'Algérie, la Communauté, les Affaires étrangères et la Défense ». Comme le dit si bien M. Chaban-Delmas : dans ce domaine, le gouvernement exécute.

Si l'on ajoute que le Président de la République semble bien avoir décidé seul des principaux remaniements ministériels, l'on peut conclure qu'il y a eu, dans les faits et par la pratique, un déplacement total du pouvoir exécutif de Matignon à l'Élysée. En fait le Premier ministre, qui ne joue plus guère le rôle que d'un Directeur de Cabinet du chef de l'Etat, pourrait, comme sous le système américain, être avantageusement supprimé. Sur ce point fondamental, la Constitution de 1958 est bien, dans la réalité des faits, le point de départ vers un régime présidentiel.

Un gouvernement qui ne gouverne plus

La modification coutumière précédente implique que le gouvernement ne gouverne plus. Elle se suffit à elle-même.

Mais la chose apparaît plus évidente encore quand l'on constate que la pratique des comités restreints s'est substituée aux délibérations en Conseil des ministres pour régler tous les problèmes politiques importants. Le Conseil des ministres est devenu un simple organe d'enregistrement quasi automatique. Il y a un Comité des affaires algériennes, un comité des affaires étrangères, un comité des affaires agricoles, un comité des affaires économiques, et sans doute devons-nous en oublier quelques-uns !

Nous avons pu lire dans la presse cette déclaration du Secrétaire général d'un grand parti représenté au gouvernement, M. Simonnet : « Nous ne sommes plus consultés sur les grands problèmes, ni au Conseil des ministres, ni au Parlement ». Examinons le rôle nouveau de celui-ci.

Un Parlement qui ne contrôle plus et légifère dans un domaine restreint

Je rappellerai ici pour mémoire l'affaire dite de « la querelle du règlement des chambres » qui a abouti à limiter étroitement le pouvoir de contrôle du Parlement.

L'interdiction absolue des propositions de résolution, le refus d'admettre le vote comme conclusion, les questions orales avec débat, l'interprétation abusive de l'article 44 du règlement malgré un vote en sens contraire de l'Assemblée Nationale, à la majorité absolue des membres la compo-

sant, empêchent le Parlement d'exercer efficacement le droit de contrôle.

Il est paradoxal de constater qu'alors que le problème algérien domine toute la vie du pays, il n'aura donné lieu, au cours de la présente session ordinaire, qu'à un débat non assorti de vote final. L'Assemblée nationale n'aura donc eu aucun moyen d'exprimer un sentiment collectif sur cette question fondamentale. Cet exemple se passe de tout commentaire.

Quant au pouvoir législatif qui constitue le pouvoir propre du Parlement, faut-il rappeler que les interprétations données par le Gouvernement de la distinction du pouvoir législatif et du pouvoir réglementaire l'ont abusivement restreint.

Un auteur averti, M. Georges Morhange, a pu écrire à ce sujet dans le *Dalloz* 1959, doctrine, p. 26. « Nous craignons fort que les articles 34 et 37 de la Constitution ne se révèlent à terme, être l'organisation pure et simple de l'anarchie ».

Pourtant, tant sur le règlement des Chambres que sur la distinction du pouvoir législatif et du pouvoir réglementaire, le Conseil constitutionnel a constamment validé les prétentions gouvernementales, ce qui nous amène à étudier son rôle.

Un Conseil constitutionnel aux ordres du pouvoir

Il eu été raisonnable que cet organisme arbitre les conflits réglementaires ou constitutionnels dans le sens des travaux préparatoires, du discours du général de Gaulle, place de la République, et de ses déclarations au Comité Constitutionnel Consultatif.

Il n'en a rien été. L'interprétation va le plus souvent dans le sens des besoins immédiats du pouvoir, sans obéir à une règle générale.

C'est ainsi que dans son interprétation du règlement des Chambres, le Conseil constitutionnel a, notamment à propos des propositions de résolution, posé le principe : Tout ce qui n'est pas expressément autorisé par la Constitution est interdit, et en a tiré les conséquences juridiques.

Cette interprétation littérale était discutable, mais elle était possible, à condition de s'y tenir.

Or, quelques mois plus tard, à propos de l'article 44 du règlement, le Conseil constitutionnel rejetait l'interprétation littérale favorable au Parlement, pour consacrer l'interprétation laxiste favorable au gouvernement.

Les contradictions ont été telles que M. Pierre Marcilhacy, sénateur, a pu déclarer dans un journal du matin :

« Quant à ce fameux Comité constitutionnel, je voudrais dire, non pas en tant qu'homme politique, mais en tant que juriste, que je ne m'étonne pas après coup que l'on ait préféré ne pas y mettre de professeurs de droit, tant il

me semble que son rôle soit de faire souffrir le droit pour servir le pouvoir » (1).

Il me faut conclure. La Constitution de 1958 partait d'une idée claire. Elle partait du discours de Bayeux du général de Gaulle.

Malheureusement, comme l'a dit un auteur non suspect en la matière, notre ami Marcel Prélot, « M. Michel Debré a tenu à y ajouter ce que j'appellerai ses intentions orthopédiques à l'égard du Parlement ».

Malheureusement aussi et peut-être plus encore le premier chef du Gouvernement, chargé en tant que tel d'appliquer la Constitution, a été son auteur principal. D'où ses interprétations théoriques et abstraites, sans aucune commune mesure avec la réalité des choses et les nécessités d'un régime parlementaire véritable.

Il n'est d'ailleurs que juste d'ajouter, à la décharge du premier ministre, que la personnalité exceptionnelle du Président de la République rendait pour lui bien difficile la direction effective de la politique de la Nation que lui confie l'article 20.

Le système hybride actuel durera autant que les hommes qui sont à sa tête.

Ce système semble actuellement s'éloigner de la démocratie représentative et s'orienter vers une forme de démocratie directe. On dialogue avec le peuple et on néglige les institutions et organisations qui habituellement le représentent : Parlement d'une part, partis et syndicats d'autre part.

L'évolution du régime pourra ensuite prendre deux orientations différentes. Une application correcte des textes peut faire revenir les institutions vers le « régime parlementaire assaini » dont parlait M. Janot. Mais peut-être aussi irons-nous vers un régime présidentiel. Il faudrait alors que ce soit un régime présidentiel véritable. Cela suppose notamment l'abrogation de l'art. 20 de la Constitution sur le Gouvernement et de l'art. 21 sur le Premier ministre dont la fonction disparaîtrait. Cela exige le transfert de la plénitude du pouvoir exécutif au chef de l'Etat qui « détermine et conduit la politique de la Nation ». Cela supprime la responsabilité ministérielle devant les Chambres et rend les ministres responsables devant le seul Président de la République...

Mais cela conduit aussi à abroger les art. 47 et 50 sur la question de confiance et la motion de censure, le Parlement devenant seul maître de voter ou de rejeter la loi. Cela conduit également à supprimer la possibilité pour le chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Je laisse le lecteur juge de la solution préférable. Quant à savoir ce que sera demain, nous n'assumerons pas le rôle de prophète. D'autant que, comme l'écrivait Emmanuel Mounier, « un rocher bien placé peut dévier le cours d'un fleuve... »

Paul COSTE-FLORET.

(1) *Le Figaro*, 12-2-60, p. 5.

Opinion publique, opinion française

LES variations de l'opinion publique constituent l'un des problèmes les plus passionnants de la vie des sociétés modernes. Le temps n'est plus où seule une maigre élite était susceptible de suivre les événements politiques et de les commenter grâce à la lecture quotidienne d'un journal. A l'heure actuelle, l'homme, aussi négligent et aussi indifférent soit-il, ne peut pas résister à la formidable pression des informations.

Nous vivons à l'ère de l'information totale et générale qui déforme sans doute les grands problèmes en ne les faisant généralement apparaître que sous l'aspect du fait divers et de l'anecdote, sans se soucier de montrer les lentes évolutions ni tenter de dégager des perspectives d'ensemble.

Les régimes totalitaires ont immédiatement compris le profit qu'ils pouvaient tirer d'une telle situation et ont rapidement mis au point les méthodes de propagande qui permettent de faire jouer à l'opinion un rôle actif et positif dans la marche des affaires publiques en ne donnant qu'une interprétation aux informations publiées.

Par contre, les régimes démocratiques paraissent démunis et incertains. L'on y parle parfois de politique de l'information ; l'on est tenté, dans certains cas, de recourir aux méthodes adverses et de faire de l'« action psychologique », mais le plus souvent l'on se contente d'enregistrer les variations qui peuvent se produire sans parvenir à savoir très exactement ce que pensent les citoyens.

Pourtant, la passivité des pouvoirs publics à l'égard de l'opinion n'a jamais pour corollaire une passivité de l'opinion à l'égard du pouvoir. On peut différer d'avis sur le point de savoir quelle a été l'influence exacte de l'opinion sur telle ou telle décision politique, mais plus personne aujourd'hui ne met en doute le principe de cette influence. Et, de ce point de vue, il faut dire que tous les régimes sont logés à la même enseigne. Cela est vrai pour M. Khrouchtchev comme pour le général de Gaulle, pour le président des U. S. A. comme pour le roi du Maroc.

Mais, lorsque les institutions d'un pays sont fragiles, lorsque le régime est de l'avis général en l'état de crise, lorsque personne n'ose se prononcer même sur son avenir immédiat, comme c'est le cas de la France aujourd'hui, *le plus impérieux des devoirs n'est peut-être pas de spéculer sur l'évolution probable des événements, mais bien d'essayer de connaître l'opinion publique pour savoir ce qu'elle est susceptible d'accepter ou de refuser.*

A vrai dire, la science de l'opinion publique est peut-être développée dans le domaine économique et commercial, elle en est encore à ses balbutiements dans le domaine politique. Dans le passé, les manifestations qui permettaient de connaître ces variations d'opinion étaient de deux ordres : le recours à l'élection ou l'émeute. Cela reste encore vrai aujourd'hui ; la semaine du 24 janvier 1960 n'est-elle pas significative, de ce point de vue, où

l'on a vu successivement les Français d'Algérie manifester leur opposition et leur désespoir, en montant sur les barricades, et les Français de métropole marquer leur opposition à un nouveau coup de force en déclenchant une grève symbolique ? Mais attendre l'émeute ou la grève pour savoir ce que pense l'opinion serait une politique à la Gribouille. Quant aux élections, elles restent le moyen le plus sûr de savoir ce que pensent les citoyens ; mais, ceux-ci préférant voter pour des hommes plutôt que pour des programmes ou des partis, elles ne renseignent guère sur leur attitude à l'égard des grandes questions qui peuvent diviser le pays. D'ailleurs, les lois électorales ne permettent jamais de se rendre compte parfaitement de l'importance des grands courants d'opinion lorsqu'il s'en produit. Il suffit de penser aux succès de l'U. N. R., qui réussit à obtenir plus de deux cents députés en recueillant moins de 20 p. 100 des suffrages exprimés.

Il existe pourtant un moyen de caractère scientifique pour scruter l'opinion jusque dans ses moindres recoins : le sondage. Qui n'a pas entendu parler de M. Gallup, quel gouvernement n'a pas eu recours à ses services ou à ceux d'une officine du même genre ? Le général de Gaulle fait régulièrement procéder à des sondages par l'intermédiaire de l'I.F.O.P. Lorsque le gouvernement lance l'opération « Suivez le bœuf », M. Fontanet fait interroger les Français sur ce qu'ils pensent du bifteck. Mais le sondage n'a pas très bonne réputation. Ne s'agit-il pas, comme la statistique, d'une forme perfectionnée du mensonge ? Des échecs retentissants font douter de sa valeur. En France, si tel ou tel journal procède régulièrement à des sondages, le procédé n'a toutefois pas encore conquis son droit de cité.

Reste alors à consulter les augures, ces curieux personnages mi-journalistes, mi-sociologues, qui, procédant par intuition autant que par réflexion, s'efforcent de dégager à grands traits les évolutions de l'opinion publique. Mais alors comment distinguer la part du suggestif ou du partial, comment séparer le préjugé de l'observation vraie ?

Toutes ces remarques doivent inciter à la prudence et à l'humilité. Elles ne doivent cependant pas inciter à renoncer à entreprendre une recherche qui finalement devrait être le fait de chaque citoyen et non de quelques rares spécialistes. Et cela surtout au moment où le pays est consulté par voie de référendum et où ses réponses risquent de donner lieu à des interprétations erronées.

Il ne faudra pas, en effet, tenter de se servir du référendum pour répondre à la question : « Que pensent les Français du régime, trente mois environ après le retour au pouvoir du général de Gaulle ? » D'abord parce que telle n'est pas la question du référendum, et aussi parce que les raisons du « oui » ou du « non » sont si multiples et contradictoires qu'on peut à volonté faire dire le blanc ou le noir aux pourcentages qui seront respectivement obtenus.

Il y a pourtant quelques données permanentes de l'opinion publique française auxquelles il serait bon de réfléchir. Ce sont quelques-uns de ces traits que je voudrais brièvement dégager, davantage pour l'exemple que pour une quelconque démonstration et même s'ils doivent, ici et là, prêter à la contestation.

LE FRANÇAIS EST INDIFFERENT

Les qualificatifs peuvent être variés : incivisme, dégoût de la politique, égoïsme ou découragement à l'égard d'affaires trop complexes et trop difficiles, mais la réalité demeure la même et constitue un fait qui a son influence. En janvier 1958, l'I. F. O. P. avait procédé à un large sondage qui fut publié quelques mois plus tard sous le titre de *La fin de la IV^e République* et dont la lecture aujourd'hui encore est particulièrement instructive. N'y apprend-on pas que quatre années après le commencement de la guerre d'Algérie les Français n'en persistent pas moins à penser que les questions pécuniaires ont encore plus d'importance pour eux que la guerre qui se prolonge et se perpétue ? D'ailleurs, une réponse montre leur indifférence : il n'y avait pas à l'époque un Français sur trois à connaître, même approximativement, l'importance de la population française de souche européenne en Algérie. D'innombrables réponses prouvent le mécontentement de l'opinion à l'égard du gouvernement et des institutions, et pourtant il n'y avait pas, quatre mois avant le 13 Mai, plus de 3 p. 100 de Français à redouter un coup de force militaire, et encore ceux-là, dans neuf cas sur dix, déclaraient qu'ils resteraient passifs en face d'une telle éventualité.

Cette indifférence a-t-elle disparu aujourd'hui, peut-elle disparaître ou ne constitue-t-elle pas une donnée permanente du problème politique français ?

LE FRANÇAIS EST GAULLISTE

Le problème n'est pas de savoir si une telle constatation plaît ou déplaît ; tout au plus est-il d'analyser les composantes de ce réflexe gaulliste. Il s'agit d'abord probablement d'un sentiment né d'une réaction. De Gaulle est l'homme de l'antisystème qui, pour les Français, se caractérisait par l'instabilité gouvernementale, la multiplicité des partis et le dérèglement des mœurs parlementaires. Il incarne aussi le sauveur, lui qui a eu raison contre tous ou presque le 18 juin 1940 et qui, dès 1946, avait prédit la chute de la IV^e République. Enfin, il apparaissait comme le seul susceptible de mettre fin rapidement au problème algérien.

Comment tant d'atouts n'auraient-ils pas joué en sa faveur. Malgré son silence et son éloignement, il était revenu, dès janvier 1958, l'homme politique le plus populaire en France ; il l'est certainement resté jusqu'aujourd'hui.

Encore faut-il distinguer les différents gaullismes. Elections, sondages, observations directes paraissent bien confirmer qu'il n'existe guère plus d'un Français sur cinq qui le soit de manière indéfectible et inconditionnelle. Quant à ceux qui lui sont restés systématiquement opposés et qui ne se sont jamais ralliés à lui, ils sont probablement moins nombreux. Entre les deux se situe

la grande masse des Français, gaullistes sans doute, mais par raison ou résignation plutôt que par enthousiasme. Ils n'ont pas souhaité vivement son retour au pouvoir, ils n'approuvent généralement pas tout ce qu'il fait, mais ils n'en connaissent point d'autres à qui ils puissent faire confiance.

LE FRANÇAIS EST MELANCOLIQUE

C'est le général de Gaulle lui-même qui trouva la formule au lendemain des élections municipales de 1959, dont les résultats montraient quelques divergences avec ceux des précédentes consultations. En politique, la mélancolie n'est pas plus dangereuse que dans la vie courante ; ce n'est qu'un état d'âme, mais qui peut se transformer en un état pathologique. Si le Français broie du noir, c'est qu'il est déçu. Il a connu, depuis les débuts de la V^e République, une série de désillusions. La guerre d'Algérie ne s'est pas terminée, il a vu baisser son niveau de vie, l'évolution du régime a commencé de faire jouer son réflexe républicain. On contredira peut-être l'une ou l'autre de ces affirmations. Mais qui nierait que ces sources de mécontentement n'ont laissé des traces durables et n'expliquent pas largement une réelle chute de popularité ?

Ces trois caractéristiques principales n'apprennent pas grand-chose par elles-mêmes que l'on ne sache déjà. Prétendre que l'opinion française est à la fois indifférente, gaulliste et mélancolique ne servirait pas à grand-chose si l'on n'avait pas à poser une question dont seule la réponse peut inciter à l'action. Tous les maîtres de la propagande ont dit et répété que seule une minorité de citoyens formait l'opinion publique. En France, actuellement, cette minorité a-t-elle les mêmes réactions que le Français moyen ?

Il ne le semble pas. Les cadres de la nation, dans quelques milieux qu'on les considère, partis, syndicats, professions, communes, etc., ont le plus souvent des positions beaucoup plus hostiles au régime actuel et à celui qui l'incarne que la majorité des Français. Ce n'est un secret pour personne que parmi ceux qui ont voté « non » au référendum de septembre 1958, il y avait la majorité des citoyens qui « avaient des opinions ». Le divorce entre les élites et les masses était patent aux premiers jours de la V^e République ; moins visible aujourd'hui, il est probablement resté aussi profond.

Et c'est certainement ce divorce qui constitue actuellement le problème fondamental de la politique française, vue sous l'angle de l'opinion publique, même s'il s'explique aisément. L'opinion, comme la nature, a horreur du vide ; l'homme qui réfléchit, qui a des opinions, est libre d'approuver ou de désapprouver ; mais les masses ne savent que suivre et elles continueront de suivre de Gaulle aussi longtemps qu'aucun recours valable, qu'aucune solution de rechange, susceptible d'être approuvée par le grand nombre, n'apparaîtra à l'horizon. Qu'il réussisse ou qu'il échoue, il ne sera pas facile de survivre à de Gaulle si l'on n'a pas su faire la preuve aux yeux de l'opinion qu'entre lui et le néant il y a quelque chose.

Jean-Pierre PREVOST.

OU EN EST LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ?

LA construction de l'Europe est une *longue patience*. Cette vérité d'évidence, le mouvement syndical la rencontre chaque jour puisque, dans la réalité des faits, il constate que le développement de la concurrence internationale (libération des échanges, désarmement douanier) progresse beaucoup plus rapidement que la mise en place d'institutions, même modestes, de politique commune.

C'est que les mesures du premier type sont imposées à la fois par l'évolution économique du monde occidental et l'orientation néo-libérale de la plupart des gouvernements, alors que les décisions du deuxième type exigeraient certainement des orientations politiques différentes pour certains pays, et à coup sûr un dépassement des égoïsmes nationaux, autrement dit, une volonté politique tellement forte qu'elle aurait l'audace de brusquer les transitions.

Cette observation essentielle formulée, il reste que les événements politiques de ces derniers mois, s'ils n'ont pas empêché les Organismes de l'Europe des Six de poursuivre leur long travail d'élaboration, constituent un fait assez nouveau pour remettre en question une partie des idées dominantes sur lesquelles étaient fondées les modalités de la construction européenne.

Il convient donc, avant de s'efforcer de dégager quelques lignes d'action pour le mouvement syndical, de procéder à un tour d'horizon assez approfondi de la situation politique et économique du monde occidental, car les problèmes de l'Europe des Six se situent dans le contexte plus général des rapports avec les Etats-Unis et les pays de l'A.L.E.

LA SITUATION ACTUELLE

I. — UN ORDRE ECONOMIQUE ET MONETAIRE PROFONDEMENT TROUBLE

A en juger par les difficultés américaines, la guerre monétaire que se livrent certains pays et la stagnation de l'aide aux pays sous-développés, il apparaît bien que ce nouvel ordre international, fondé sur une idéologie néo-libérale, est incapable, sans transformations profondes, d'assurer une croissance forte de l'économie et du niveau de vie, en même temps que la promotion des pays non industrialisés.

Sans vouloir apporter un jugement de fond, constatons au moins ce sur quoi il nous sera facile de nous mettre d'accord : que le monde occidental montre chaque jour l'insuffisance de ses mécanismes et de ses politiques monétaires traditionnelles.

Les difficultés américaines

Derrière les bruits de dévaluation du dollar, se cachent en réalité :

- l'incapacité de réaliser, dans la stabilité monétaire, une croissance forte et harmonieuse de l'économie,
- et les difficultés rencontrées pour assurer le *leadership* du monde occidental, ce qui postule une aide efficace aux pays

en voie de développement, un équilibre relatif de la balance des paiements et des réserves monétaires suffisantes pour remédier, de concert avec d'autres pays « riches », au déséquilibre provisoire du marché mondial.

La guerre monétaire

A certains égards, on se croirait revenu en 1910 ou en 1925. C'est ainsi que l'Allemagne et la Grande-Bretagne « aux prises avec les grands problèmes économiques de notre temps », c'est-à-dire la réalisation d'une expansion harmonisée, s'empêchent dans une politique monétaire égoïste et inefficace mais qui crée des perturbations profondes dans toute l'économie occidentale.

L'aide aux pays sous-développés

Qu'il s'agisse de la stabilisation des cours des matières premières, de l'octroi des crédits à coût modéré dans des conditions politiquement acceptables et économiquement possibles, ou de l'envoi d'un nombre suffisant de spécialistes de l'assistance technique, le monde occidental fait preuve d'une inquiétante faiblesse, dévoilant ainsi une fidélité absurde et périmée aux grands principes qui ont régi l'économie occidentale dans un ordre politique tout à fait différent, celui d'avant la guerre de 1914.

Qu'on ne vienne pas nous dire que cette critique est trop forte, car les légers progrès réalisés sont sans commune mesure avec l'ampleur du problème posé.

Des déséquilibres croissants à l'intérieur des économies nationales

Aux problèmes désormais classiques posés par l'inégalité dans le développement régional et les mutations opérées dans les sources d'énergie (crise du charbon) s'ajoutent les menaces consécutives à l'évolution du progrès technique, au changement des besoins mondiaux (chantiers navals, textiles) ou au développement abusif de certaines industries de biens de confort (automobile).

Or, ces divers problèmes ont-ils encore des solutions satisfaisantes à l'échelon national ?

II. — UNE CERTAINE HESITATION DANS LA MARCHÉ DE L'INTEGRATION EUROPEENNE

Cette situation est davantage marquée sur le plan politique que sur le plan économique.

Sur le plan politique

Il est évident que le climat préélectoral qui règne en Allemagne et en Italie n'est pas favorable à la prise de décisions importantes engageant l'avenir de ces pays dans le domaine international. De même, les incertitudes nées de la campagne pour les élections présidentielles aux Etats-Unis ajoutent à la confusion dans la mesure où beaucoup de problèmes demeurent

en suspens : ceux des rapports Est-Ouest et de l'orientation de la politique économique américaine.

— Le contentieux subsiste entre la Grande-Bretagne et les Six. L'Allemagne paraît hésitante (cf. déclarations parfois contradictoires faites par le Chancelier et ses ministres). Il semble toutefois qu'un rapprochement avec la Grande-Bretagne se dessine.

— La situation politique française n'est pas sans inquiétude. Le renforcement du nationalisme est évident. Le contexte est aujourd'hui différent de celui de 1950. Les antieuropéens hostiles à la forme de l'Europe « Robert Schuman » sont aujourd'hui au pouvoir.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les contre-propositions françaises. Elles prennent acte d'un certain piétinement de la construction européenne qu'elles attribuent aux difficultés inhérentes à de tels projets, et aussi à l'impuissance des organismes communautaires, fussent-ils dotés de pouvoirs supra-nationaux. Elles proposent, en quelque sorte, de substituer à l'approche par l'économie, qui avait été adoptée par les Européens depuis l'échec de la C.E.D., une *approche par le politique*, la primauté étant d'ailleurs donnée aux problèmes de politique étrangère et de défense.

Approche par l'économie ou approche par le politique ?

Tel nous semble être le véritable débat et non cette querelle aux aspects bizantins que recèle ce faux dilemme : passer du plan des nations au plan des institutions supra-nationales, ou bien faire confiance à la nation seule nanti de pouvoir à la fois réel et légitime... car, en définitive, dans les deux cas, c'est le Conseil des ministres qui décide.

Que penser des contre-propositions françaises ?

Ces contre-propositions ont été jugées inévitablement sur leurs arrière-pensées : celles que lui prêtent les autres pays : volonté d'hégémonie française, désintégration de l'O.T.A.N., éloignement de la Grande-Bretagne...

Il nous paraît clair que sans autorité politique à terme, l'intégration économique sera menacée.

Il est impossible de penser que la Technique résoudra les problèmes, pas plus que l'on ne peut espérer des institutions une solution aux graves problèmes qui se poseront au fur et à mesure de la mise en place de la Communauté.

Dans l'état actuel :

— on n'empêchera pas le gouvernement belge de ne pas fermer le Borinage, malgré la décision de la Haute autorité si celui-ci juge une telle action impossible pour des raisons politiques ;

— il sera difficile d'empêcher M. Mattei en Italie d'importer son pétrole brut, malgré les efforts de la Communauté pour l'empêcher ;

— il est prouvé que malgré la crise du charbon, l'on continue à importer du charbon américain ;

— la politique agricole commune est irréalisable si le marché allemand donne la priorité aux produits danois ou brésiliens ;

— malgré les décisions communautaires, personne n'a pu empêcher la France de dévaluer.

Regrettons l'inopportunité de la déclaration française, mais soyons réalistes.

— Nous ne pensons pas qu'il soit opportun de continuer la querelle des mots « supra-nationalité » et « Europe des Patries ».

Lorsque le gouvernement français se déclare hostile à la supra-nationalité, en fait il l'admet puisque la réalisation de la politique agricole commune relève de décisions supra-nationales.

— Ayons conscience, par ailleurs, que nous ne pouvons faire abstraction des problèmes propres à chaque pays.

C'est, pour la France et la Belgique, le problème de la déco-

lonisation, et singulièrement pour la France l'avenir de l'Algérie et de la Communauté, le type de relations qui s'institueront en définitive entre la Communauté, l'Algérie, la France.

C'est, pour l'Allemagne, les problèmes de la réunification et de la division de l'opinion allemande face à son destin.

Sur le plan économique

Les difficultés augmentent au fur et à mesure que s'ouvrent les frontières et que progressent les discussions sur les divers aspects de la politique commune.

C'est ainsi que l'on a pu dire, avec juste raison, que la définition d'une politique agricole commune constituerait un premier test de la volonté des divers pays participants.

Les vrais problèmes apparaissent désormais :

— l'acceptation franche de la conséquence de la libération des échanges (question des taxes compensatoires) ;

— l'attitude à observer envers les divers phénomènes de concentration capitaliste (trust - cartels - ententes) et la création éventuelle de pouvoirs compensateurs ;

— la définition d'une politique conjoncturelle commune alors que nous sommes en pleine guerre monétaire. *Il y a des échéances que le mouvement syndical doit se préparer à affronter avec des propositions constructives.*

QUELLES LIGNES D'ACTION POUR LE MOUVEMENT SYNDICAL ?

1. — METTRE L'ACCENT SUR L'ECONOMIE

Une telle attitude peut solidement s'appuyer sur les solidarités de fait qui existent de plus en plus entre les diverses économies du monde occidental et sur les nettes insuffisances des politiques néo-libérales.

La dimension occidentale ou européenne de certains problèmes

Nous avons déjà cité quelques questions qui ne peuvent plus être résolues à l'échelon national :

— développement régional ;

— politique de conversion ;

— action concertée dans les domaines de la politique énergétique, de la construction automobile.

Les contradictions actuelles

Les mécanismes du marché international ne sont pas en mesure d'assurer un équilibre harmonieux des divers pays occidentaux : les disparités de niveaux de vie et de salaires ; les mouvements erratiques des capitaux constituent des obstacles bien trop sérieux pour être résolus selon les dogmes libéraux.

Alors qu'aucun pays moderne ne prétend plus laisser son économie évoluer au gré des incitations du marché et, au contraire, corrige, jour après jour, ces mécanismes par sa politique monétaire, financière, budgétaire, fiscale, en un mot par l'intervention de l'Etat et, à tout le moins, par l'économie concertée, on fait confiance à ces mêmes mécanismes, dépassés, pour assurer l'ordre international, ce qui a pour conséquence immédiate d'empêcher, de plus en plus, la mise en place d'une politique cohérente à l'intérieur des frontières nationales.

Il faut donc une coordination des politiques économiques à l'échelon européen (C.E.E.) et même l'échelon occidental (O.E.C.D.).

Une telle orientation est réclamée en France non seulement par les organisations syndicales, mais également par une partie du patronat. C'est ainsi que M. Ferry, président du Groupe-

ment pour l'Industrie Sidérurgique, a réclamé l'institution, à l'échelon des Six, d'un Commissariat général au Plan, calqué sur le modèle français.

Ce n'est pas dans cette mesure que nous pourrions répondre au défi communiste sous ses diverses formes et éviter le déclenchement des réactions en chaîne que susciterait l'aggravation des difficultés américaines. Sur ce dernier point, à notre sens, il faudrait lancer l'idée d'un plan ayant l'ampleur et l'esprit du désintéressement qui a présidé à la réalisation du plan Marshall.

Ce plan devra comprendre :

1. Politique monétaire commune ;
2. Changement de notre attitude (surtout en France) vis-à-vis des investissements américains en Europe) ;
3. Création d'un pool d'aide aux pays sous-développés ;
4. Politique d'expansion concertée (sortir de l'inflation) ;
5. Répartition des charges militaires ;
6. Politique commune à l'égard des pays tiers, précisons : Japon, Nouvelle-Zélande, Australie ;
7. Effort pour faire disparaître les disparités des niveaux de vie.

Les pouvoirs compensateurs à mettre au point

Devant les difficultés de certains problèmes, concentrations et ententes, devant le gaspillage d'investissements publics qui est la conséquence de l'absence de toute coordination à l'échelon européen, il faut proposer l'institution de pouvoirs compensateurs où les organisations syndicales trouveraient leur place :

- définition du contrôle dans les entreprises du Marché commun ;
- extension des pouvoirs du Comité économique et social ;
- renforcement des institutions financières communes ;
- création d'entreprises européennes, type services publics, pour la réalisation de projets d'intérêt commun, comme transport de l'énergie (pipe-lines), production de biens primaires (acier, aluminium...)
- mise en place d'une politique de reconversion à l'échelon européen.

Formation de cadres et promotion humaine

Cette idée chère aux syndicalistes français a été exposée par Roger Raynaud devant les N.E.I. dans une conférence que *France Forum* a publiée.

Les événements, notamment en Afrique, nous incitent à donner, pour des raisons humaines mais aussi politiques, une sorte de prééminence aux problèmes de la formation humaine.

Il ne faut pas songer uniquement aux cadres techniques et universitaires, mais à tous les hommes qui, s'ils veulent vivre en hommes libres, doivent pouvoir prendre demain des responsabilités. Concrètement, cette idée pourrait se réaliser sous la forme de la création d'une *université populaire*, ouverte à tous ceux qui, sans avoir pu bénéficier d'une formation universitaire, manifestent des qualités intellectuelles et morales qui les prédisposent à l'exercice des responsabilités dans la cité.

Ces hommes, ils existent en Afrique, en Asie, en Amérique latine... et en Europe. Nous pensons qu'une telle université populaire n'aurait pas seulement des résultats dans le domaine de la formation technique. En s'y côtoyant, en coexistant, en coopérant, ces jeunes cadres constitueraient sans doute rapidement le noyau, le point de départ de ce nouveau type de relations humaines entre l'Occident et le Tiers - monde, sans lequel les meilleures solutions techniques resteraient stériles.

Harmonisation des législations sociales

Mettre l'accent dans l'immédiat sur deux points :

- harmonisation de la durée du travail ;
- harmonisation des salaires et des conditions de travail.

Trouver un accord avec la Grande-Bretagne

Cet accord paraît essentiel si l'on veut préserver, pour l'avenir, les chances d'unité du monde occidental ou d'unité de la grande Europe, et dans l'immédiat, l'attachement de l'Allemagne à la construction européenne.

II. — SUSCITER LES GERMES D'UNE EUROPE DES PEUPLES

Il va de soi que les contacts doivent être multipliés entre organisations attachées à la construction européenne, qu'il s'agisse de syndicats, de partis ou de mouvements.

Mais pour créer véritablement un courant d'opinion publique en faveur de l'Europe, cette tâche ne suffit pas. Il faut, croyons-nous :

- que chaque organisation habitue ses adhérents à voir au-delà de ces problèmes immédiats, à bien comprendre que cette construction indispensable est bénéfique pour l'avenir et qu'elle ne peut être réalisée sans un certain dépassement des égoïsmes nationaux ;

- que les aspects sociaux des divers problèmes économiques qui viennent d'être analysés fassent l'objet d'études approfondies, qui permettent d'avancer dans la voie de la construction européenne.

En effet, les solutions à ces problèmes sociaux résident, comme pour les problèmes économiques, dans l'adoption d'une politique commune à l'échelon européen.

Il ne faut pas oublier, enfin, que les difficultés politiques, parfois très graves, que connaissent actuellement certains pays européens, et en premier lieu la France, créent un vide que l'idée européenne devrait pouvoir combler.

Opérer une relance de l'Europe

La conjoncture actuelle devrait être pour nous l'occasion d'un examen lucide des difficultés de la construction européenne et de la mise au point d'un programme susceptible de concilier les points de vue parfois antagonistes.

C'est dans cet esprit qu'il faudrait conseiller croyons-nous :

- la poursuite de l'approche par l'économique et la création d'une approche par la politique ;

- la consolidation des institutions fédérales et l'adoption, là où il n'existe rien, d'une amorce de confédération ;

- l'acceptation de l'idée d'un secrétariat politique intergouvernemental, préparant les rencontres régulières des chefs d'Etat, définissant une politique permettant l'application des traités.

Il me semble utile de se prononcer dans le contexte actuel, contre la fusion des exécutifs, car la procédure de révision est à craindre.

Sans relâche, il nous incombe de parler, d'écrire et d'agir afin de :

- créer l'esprit européen par des dialogues, des confrontations, des échanges de travailleurs des différents pays ;

- chercher à accroître les pouvoirs de l'Assemblée par le contrôle des exécutifs.

Ainsi pourrait s'instituer un dialogue entre, d'une part, l'organisation politique intergouvernementale et, d'autre part, l'Assemblée parlementaire européenne.

Nous pensons que dans un tel schéma, l'Europe, tout en faisant la part à un nécessaire réalisme et au souci de prudence de certains Etats, posséderait les moyens d'établir dans l'opinion publique une véritable inspiration communautaire.

Théo BRAUN.

LES SOURCES DU XX^e SIÈCLE

A l'origine des chefs-d'œuvre du XX^e siècle : le maître d'Aix. Cézanne : Les baigneuses.

C'EST à Paris que le Conseil de l'Europe a choisi d'organiser sa sixième manifestation artistique. Paris a proposé comme thème : *les arts de 1884 à 1914*. L'exposition, qui a lieu actuellement au Musée d'Art Moderne, est saisissante. On y a réuni les tableaux qui sont aux « sources du XX^e siècle ». On va de l'impressionnisme aux portes du surréalisme et de l'abstrait, de Cézanne à Braque, en traversant comme des torrents toutes les inventions qui mènent d'ici à là. On a complété cette synthèse extraordinaire par des sculptures, des objets d'art, des meubles et quelques dessins et photos d'architecture.

Pourquoi 1884 ? Parce que, sans doute, c'est la date de la fondation, à Paris, de la Société des Indépendants ; parce que ce peut être aussi la date symbolique où l'art tourne définitivement le dos au XIX^e siècle ; où les impressionnistes ont déjà prouvé qu'ils ont poussé le goût de l'exécution parfaite à un point que la Renaissance n'a pas dépassé ; où Cézanne, cet obstiné génial, remet en question le problème de la peinture ; où commence, avec Van Gogh, Ensor, Munch et d'autres, l'expressionnisme ; où des artistes, brisant les anciens canons, cherchent une nouvelle rigueur, s'inquiètent d'un nouvel ordre, quêtent un nouveau moyen d'expression, courent de révolution en révolution, abordent une nouvelle culture et un nouvel humanisme, en fonction de la transformation sociale, morale, technique, du temps qui va.

Du temps qui va jusqu'en 1914. Pourquoi l'exposition s'arrête là, on ne le devine que trop. Voilà, avant la catastrophe, trente ans de « belle » vie bourgeoise pendant lesquels les bourgeois n'ont pas vu qu'un monde s'effondrait et qu'un nouveau s'enfantait dans les spasmes. Voilà trente ans pendant lesquels les uns ont vilipendé les génies naissants de la peinture qu'ils trouvaient subversifs, et les autres ont systématiquement ignoré ce qu'on appelle toujours « l'avant-garde », avec des mots impuissants — ces corps francs dont dépendent les victoires, ces rebelles qui prévoient l'avenir. Trente ans pendant lesquels tous les bour-

geois — malgré les signes — ont mis leur point d'honneur à ne point bouger, à ne rien comprendre, à ne pas changer les habitudes de papa.

Pendant ce temps, vivant entre eux, les peintres auréolés aujourd'hui et qui sont sans doute immortels et universels, tentent de faire leur rétablissement esthétique, intellectuel et subjectif, grandissent, mûrissent, équilibrent leurs tableaux dans une armature solide, découvrent les vertus de la science géométrique, et se libèrent peut-être d'autant mieux des servitudes passées qu'ils sont coupés du commun des mortels qui les eût compromis.

Simultanément, quelques ingénieurs, quelques architectes, quelques décorateurs tâtonnent aussi, s'inquiètent d'une esthétique neuve et d'adapter leurs recherches aux techniques qu'inspirent les matériaux nouveaux. Si les uns errent dans des chemins étranges et paradoxaux, impurs et pseudo-littéraires qui aboutissent à l'impasse du style vermiculaire de 1900, d'autres déjà s'élèvent contre ceux qui profanent la beauté du ciment et du fer « par la superposition d'incrustations décoratives de carnaval » et œuvrent sur des routes rigoureuses, dures et droites qui conduisent au style de nos jours. Ils créent en 1905 la société des Artistes Décorateurs. Ils prévoient une exposition internationale en 1916. (Elle aura lieu en 1925.)

Ces artistes des sources du XX^e siècle, ces étonnants témoins de leur temps, ce qui est le plus évident — en parcourant le triomphal concile du Musée d'Art Moderne, en passant des expressionnistes aux fauves, des fauves aux symbolistes, aux nabis, aux cubistes, en comparant à travers l'Europe et même le monde, leurs diverses démarches — c'est qu'ils sont les témoins, à coup sûr, de notre temps... Notre temps est né de ces violences, de ces explosions, de ces éclatements et nous trouvons plusieurs clés de nos comportements dans l'analyse de ces chefs-d'œuvre, floraison décisive d'inventions.

Emile CADEAU.

NAZARIN

Sous la dictature de Porfirio Diaz en 1900, dans un des villages les plus misérables du Mexique, un prêtre habite un quartier sordide, cour des Miracles où se côtoient des filles publiques, des mendiants, des enfants chétifs, des malandrins. Son dénuement est total, son humilité profonde. Pauvre, il vit parmi les pauvres. Secourable à toutes les détresses, il s'efforce de témoigner par la parole et par les actes de l'amour que le Christ porte aux plus déshérités. Il recueille dans sa demeure lépreuse une prostituée recherchée pour meurtre. Il reconforte une jeune femme, amoureuse hystérique, abandonnée par son amant. Sa sublime générosité n'est pas comprise de ses supérieurs hiérarchiques. Chassé du village, contraint de renoncer à la soutane et à l'exercice de son ministère, le Padre Nazarin s'incline : il part sur les routes poussiéreuses, accompagné par les deux femmes qu'il a secourues, vivant d'aumônes, guérissant un enfant malade, soignant et enterrant des pestiférés. Partout où il passe, il rencontre les humiliations, le mépris, l'hostilité, la cruauté. Sa charité et sa pureté font scandale auprès des opprimés comme auprès des oppresseurs. Il est arrêté, bafoué, maltraité. Son dévouement, ses sacrifices, son abnégation, sa douceur l'ont éloigné des hommes au lieu de l'en rapprocher. La foi et la prière ont été tenues en échec par l'injustice, la méchanceté, la bêtise, l'égoïsme. La résignation chrétienne est un obstacle au salut et au bonheur des hommes, car elle s'oppose à la révolte et à la revendication, indispensables moyens de lutte contre « l'ordre » établi. Cette conclusion, que voudrait suggérer Bunuel, méconnaît le véritable esprit du Christianisme et ne s'impose heureusement pas au spectateur peu averti de la philosophie du metteur en scène. L'ambiguïté du film est exprimée dans la dernière séquence, d'une émouvante beauté. Le Padre Nazarin, devenu un prisonnier enchaîné, rencontre la solidarité simplement humaine sous la forme d'une vieille femme qui lui tend un ananas, non parce qu'il est prêtre (plus rien ne désigne en lui la mission sacerdotale), mais parce qu'il est seul, malheureux, accablé de souffrances. Il a fallu qu'il cesse d'apparaître homme d'église pour que Nazarin obtienne un signe d'amitié et se sente homme parmi les hommes.

Luis Bunuel, qui s'est toujours proclamé agressivement athée et dont tant d'œuvres ont révélé le goût pour la négation et le blasphème, a voulu, semble-t-il, avec *Nazarin*, réaliser un film qui soit une réplique à la fois fidèle et critique de la Passion et qui, désacralisant le message du Christ, montre l'inefficacité de la charité et des vertus chrétiennes dans les combats de la cité terrestre. A la vanité du mysticisme, Bunuel oppose la fécondité d'un humanisme refusant toute transcendance. Face à l'austérité de l'ascétisme et aux illusions du surnaturel, il dresse le tableau des joies et des voluptés de l'érotisme. Mais *Nazarin* échappe aux intentions de son auteur et l'impression qu'il laisse est celle d'un film qui a une âme. Film qui stigmatise la complicité de l'Eglise et de son clergé avec les puissants et les nantis, *Nazarin* est sans doute un film anticlérical ; il n'est certainement pas un film antichrétien ; il est même un film édifiant au sens le plus noble et le moins moralisateur de ce qualificatif. Devant les interprétations sympathiques, formulées par de nombreux chrétiens à l'égard de *Nazarin*, les amis de Bunuel ont cru devoir réagir et rappeler que l'auteur d'*El* et de *l'Age d'or* n'avait rien renié de son hostilité fondamentale au catholicisme. Ainsi Octavio Diaz écrit-il :

« Bunuel nous raconte l'histoire d'une désillusion. Pour Don Quichotte, l'illusion était l'esprit chevaleresque. Pour Nazarin, le christianisme. Mais il y a plus : à mesure que, dans les aventures à travers monts et villages, l'image du Christ pâlit dans la conscience de Nazarin, une autre commence à se faire jour : celle de l'homme. Il a perdu Dieu, mais il a trouvé l'amour et la fraternité. »

A cette interprétation, il est facile de répliquer qu'opposer l'amour de Dieu à l'amour des hommes, c'est, de toute évidence, donner une vue fautive du Christianisme, pour qui ces deux formes d'amour sont absolument inséparables. Parce qu'il est un déchirant appel à la fraternité, le film de Bunuel ne peut être antichrétien, ou je me trompe sur la signification vraie de l'Évangile. L'angoisse et le doute qui étreignent le cœur du Padre Nazarin au milieu de ses épreuves ne sauraient signifier qu'il ait perdu Dieu et encore moins que Dieu l'ait abandonné. Le chemin du Golgotha n'était pas une montée triomphale et sereine.

Quelles que soient ses convictions ou son absence de convictions religieuses, il est impossible que le spectateur ne soit pas touché par le drame exemplaire de *Nazarin*.

L'admirable rigueur de la progression dramatique, le dépouillement du style, la beauté de certaines images qui évoquent Goya et Zurbarán, la discrétion des dialogues, la sobriété de la photographie qui renonce aux effets d'éclairage pour traduire exactement la réalité des paysages mexicains, créent une intensité pathétique exceptionnelle autour du terrible calvaire de *Nazarin*. Bunuel reste toujours l'un des très grands du Cinéma mondial : un visionnaire de l'écran.

Francisco Rabal s'identifie avec ferveur à son personnage, dans son regard et sur son visage se lisent toute la douceur du monde et sa tendresse aussi.

Henri BOURBON.

La sainteté est-elle une folie don quichottesque ?

LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI

Démystification d'Hitler.

SI nous ne savions pas que cette histoire est calquée sur la réalité, nous penserions que Berthold Brecht a beaucoup d'imagination et que vraiment il exagère de vouloir faire passer pour vraisemblable « la résistible ascension d'Arturo Ui ». Seulement, cette histoire est vraie, cette folie a « failli une fois dominer le monde » et Brecht n'a fait que transposer la terrifiante histoire de l'hitlérisme.

Arturo Ui (Hitler), chef d'un gang à Chicago, renfloue en usant de la terreur le trust des choux-fleurs sur le bord de la faillite (allusion à la crise économique allemande de 1929-1932), compromet l'honnête Hinsborough (Hindenburg) et, à l'aide de ses lieutenants Gori (Goering) et Gobolla (Goebbels), domine Chicago. Il use de puissance, il s'attaque alors à la ville voisine de Cicero, assassine son chef Dolfoot (Dolfuss) et obtient de sa veuve (symbole de l'Autriche) qu'elle lui abandonne le pouvoir.

La parabole est claire. Les noms à peine déformés. Si peu que parfois nous avons du mal à croire à la fiction, tant nous étroit le souvenir de la réalité.

Il faut ici féliciter Vilar d'avoir su rendre cette œuvre accessible aux deux sortes de public qu'elle affronte, les jeunes et les « moins jeunes ». Pour les seconds, il n'y a pas de problème. Guidés par l'auteur, ils remontent le cours du temps, intéressés d'abord, puis quelque peu hypnotisés, attentifs aux détails de cette aventure qu'ils vécurent, aux actes de cet homme qu'ils avaient appris à craindre. Mais les jeunes ? Ils sont guidés par un commentaire apparaissant sur un large écran qui domine la scène et qui, entre chaque séquence, établit le parallèle entre réalité et parabole. Cela est pour eux indispensable. On les sent curieux de cette réalité qu'ils connaissent par bribes, étonnés, critiques aussi et peut-être — il faut au moins l'espérer — nous jugeant sévèrement pour n'avoir pas compris, ni résisté assez tôt. Le but de Brecht

serait alors atteint puisqu'il définissait lui-même son œuvre comme « écrite avec le dessein de détruire le traditionnel et néfaste respect qu'inspirent les grands tueurs... Le petit gredin ne doit pas, lorsque les dirigeants lui permettent de devenir un grand gredin, occuper une place à part, non seulement dans la gredinerie, mais encore dans notre vision de l'histoire ». Cette démystification d'Hitler, seul un Allemand pouvait la tenter, mais dans son épilogue Brecht va plus loin et vise toutes les tentatives de tyrannie. C'est sur le général que toute parabole doit déboucher à travers l'exemple particulier.

Le grand plateau du Palais de Chaillot se prête à merveille aux évolutions des groupes symbolisant de plus nombreuses foules. Vilar revient ici à sa première technique de mise en scène — rideau de fond noir, presque pas de décor et un éclairage venu d'en haut donne la lumière — comme d'un scialytique sur un opéré. Voilà le style qui convient à cette œuvre et qui réussit à Vilar. Les personnages, habillés de vêtements ternes, d'imperméables délavés, évoluent dans une grisaille trouée parfois par la note rouge d'une robe de fille. Cela fait très « série noire » et c'est excellent.

Vilar trouve en Arturo Ui une de ses meilleures créations. Tout le prédisposait à ce rôle, sa sécheresse, son visage aigu, ses gestes saccadés et précis, et surtout son extraordinaire voix éraillée qui ne se perce pas pour évoquer parfois de trop célèbres aboiements. Mais l'analogie extérieure serait peu de chose si Vilar ne s'était profondément assimilé son personnage, ses fureurs, son désarroi profond. Wilson est un magnifique Hinsborough, solide et fier d'abord, accablé et désespéré ensuite.

Mais l'apparition qui m'a étonnée et séduite, c'est celle pourtant fort courte de Marcelle Ranson dans « la femme » de la dernière scène. Elle n'a que quelques phrases à dire, mais quelle présence ! C'est une vraie tragédienne, de la race des « Mère Courage » ; voilà l'actrice qu'en vain nous attendions pour le T. N. P.

Allez voir *La résistible ascension d'Arturo Ui*, ne serait-ce que pour nous persuader que le mot résistible est le contraire d'irrésistible et qu'il faut apprendre à « voir au lieu de regarder bêtement ».

Françoise BASCOUL-GAUTHIER.

Vingt ans de fascismes

DE la prison de Forlì où le socialiste Mussolini et le républicain Nenni lisaient ensemble Sorel jusqu'à l'île de Ponza où tous deux sont internés en ce mois d'août 1943, l'un déchu et l'autre attendant sa libération, trente années se sont écoulées dont vingt de puissance et d'orgueil pour Mussolini ; pour Nenni vingt ans d'exil ou de prison, de luttes, de misère. Destins contraires dont l'histoire est pour nous, en ces temps difficiles, un enseignement riche de leçons. Nenni, dans son livre, ne fait pas un réquisitoire, ni même un essai historique. Il nous fournit simplement son témoignage sur ces vingt ans de fascisme et la sincérité de ses notes vaut mieux pour nous convaincre que la rigidité et la logique d'une somme.

Pour Nenni le fascisme italien est né d'une impuissance et d'une humiliation. Impuissance de la bourgeoisie à rétablir, après la première guerre mondiale, l'ordre ancien, et impuissance du socialisme à créer un ordre nouveau. Ce qui manque au Parti socialiste italien pour prendre le pouvoir ? La survivance de thèmes anachroniques et le manque d'unité. En janvier 1921 a lieu la scission communiste, puis celle des réformistes en 1922. Nenni qui vient de donner son adhésion au Parti socialiste ne manquera pas, plus tard, de tirer les leçons de cet échec.

Anarchie à l'intérieur, humiliation au traité de Versailles. On n'y tenait aucun compte des revendications italiennes. De là naîtra un sentiment de frustration qui explique l'orientation future de la politique étrangère de l'Italie...

Pendant ce temps Mussolini avait lancé son mot d'ordre : « Frapper sans pitié », et les chemises noires que soutenaient les classes dirigeantes, imposaient peu à peu leur loi. Puis ce fut la marche sur Rome et l'embarquement du roi et de Mussolini qui commença la tragédie du peuple italien.

Les deux autres parties du livre sont composées d'extraits du Journal de Nenni. On y découvre un homme, conscient des dimensions du conflit et de l'importance de l'enjeu qui se joue. La fin de la III^e République, c'est

aussi la fin d'une époque et la fin de bien des illusions. Quelques jours avant l'armistice il écrit en pensant à Briand : « Demain le pas lourd et cadencé des soldats d'Hitler résonnera comme une oraison funèbre pour le Pèlerin de la Paix. Le temps bafoue les prophètes désarmés. » Le lendemain, l'Italie entrait en guerre. Le 22 juin c'est l'armistice ; le 10 juillet le Parlement remet tous ses pouvoirs au maréchal Pétain. « Toute possibilité d'un accord avait disparu entre fascisme et démocratie. La bourgeoisie française n'a pas su voir cette vérité éclatante parce qu'elle a sacrifié sa vigilance patriotique aux affinités sociales et politiques avec le fascisme et le nazisme »

L'Europe tout entière est passée sous la botte allemande. Pour Nenni, ces années 1941 et 1943 sont les dernières années d'exil, mais combien lourdes à porter et riches pourtant de méditation. Au long des pages on trouve les thèmes que le chef socialiste reprendra plus tard, on trouve la lucidité et la droiture d'esprit d'un homme qui a voulu conserver sa dignité. Il revient en Italie, libre. Tout est à refaire et il va s'y employer pour la ramener à la dure exigence de la conquête de la liberté.

Il y a dans tout ce livre si peu d'artifices qu'il semble à chaque page toujours plus actuel.

Jacques BLOT.

Vingt ans de fascismes par Pietro Nenni. — Editeur Maspero.

Le plan Sauvy

PUBLIE d'abord dans « l'Express » au début de 1960, le plan Sauvy paraît aujourd'hui en librairie, assorti des commentaires de P. Mendès-France et de quelques syndicalistes et économistes. Les initiateurs de l'entreprise, constatant que la politique économique a toujours été le point faible de la gauche « de 1848 à Guy Mollet », avaient pour ambition de lever cette hypothèque en jetant les bases d'un programme, « rationnel et progressiste ».

Mais, avant de servir éventuellement de plate-forme à un gouvernement décidé à pratiquer ce que P. Mendès-France appelle « le socialisme moderne », quelques éléments de ce plan (utilisation systématique de la « valeur

fiscale », propriété commerciale, etc.) se retrouvent dans le rapport du Comité Rueff-Armand, chargé par le Premier Ministre de dénoncer les obstacles à l'expansion et au sein duquel A. Sauvy semble avoir joué un rôle de premier plan.

Qu'importe le flacon ! L'essentiel est d'apprécier objectivement ce qu'il enferme.

On ne peut qu'approuver les orientations générales de l'auteur. Celui-ci, avec l'ardeur qu'on lui connaît, rompt une fois de plus des lances en faveur d'idées qui lui sont chères et lui valent, dans de nombreux milieux, une estime justifiée : importance de l'information et de la formation, urgence de combler notre retard, qui risque de devenir dramatique, dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, notamment technique, etc.

A l'énoncé de ces buts généraux s'ajoute la préoccupation de mettre en place un « dispositif de couverture » à l'abri duquel le gouvernement, résolu à mettre en œuvre cette politique économique ambitieuse, pourrait, sans craindre les coups de ses adversaires, procéder aux réformes qui la rendront possible. Ce sont, en effet, lorsqu'on veut changer les habitudes et les institutions, « les cent premiers mètres » qui sont les plus difficiles et P. Mendès-France souligne qu'un gouvernement de gauche est contraint plus que tout autre d'avoir une politique financière de rigueur.

Mais, quelle que soit l'utilité de cette dernière observation, trop rarement faite, le programme esquissé demeure bien vague. Il ne souligne pas suffisamment, et la plupart des commentateurs qui l'accompagnent n'ont pas manqué de relever cette ambiguïté, la nature essentiellement politique de tout plan économique. Un tel document ne peut être l'œuvre des seuls techniciens, ni au stade de l'élaboration, ni à celui de l'exécution. G. Levard, de la C.F.T.C., le souligne en termes excellents : « le problème... n'est pas de dire s'il y a trop peu ou trop de contrainte dans un programme économique à un moment donné, il est de regarder si les buts assignés à la politique générale que l'on veut mener méritent qu'on accepte les contraintes contenues dans le programme économique ». De même, A. Philip reproche à A. Sauvy de ne pas avoir abordé le problème de la « démocratie sociale » qui domine toute la matière.

Cela dit, la technique économique a ses contraintes propres qui ne peuvent

être éludées. Mais précisément, le plan proposé, et c'est probablement sa plus grave lacune, demeure pratiquement muet à cet égard. A aucun moment, ne sont précisées les conditions de réalisation d'un taux d'expansion élevé, qui paraît seul susceptible de correspondre aux ambitions légitimes d'A. Sauvy : dosage de la consommation et de l'investissement, conséquences à en tirer sur la progression du pouvoir d'achat ou la durée du travail, modalités de financement appropriées, canalisation de l'épargne, problèmes posés par le Marché commun, l'aide aux pays sous-développés, etc. Comme l'indique A. Verret, le plan Sauvy n'est pas l'« ensemble ordonné, cohérent de moyens et de méthodes » que l'on attendait.

Le problème si bien posé au début de ce petit livre demeure non résolu. Mais la tentative s'est faite dans la bonne voie : c'est par la confrontation des points de vue des hommes politiques, des syndicalistes et des économistes que pourra un jour être esquissée une politique économique digne de ce nom.

Pierre DECAMPS.

Le plan Sauvy - Calman-Lévy.
« Questions d'actualité ».

Une philosophie de l'interrogation

C'EST une quintessence de pensée, distillée dans un alambic très puissant, que Pierre Fougeyrollas nous propose dans cet essai (1) où il a entrepris de mettre la philosophie à la question pour lui faire avouer, par-delà les masques d'importance ou de dérision qu'elle porte dans le monde, sa vérité secrète qui n'est rien d'autre qu'une ardente, vivante et inéluctable interrogation.

La philosophie connaît aujourd'hui un tel état de crise que la question de sa disparition définitive comme univers autonome de l'esprit se trouve désormais posée à l'horizon de notre culture. Comment la philosophie, en effet, saurait-elle mieux que la science et pourrait-elle plus que la technique ? Non seulement Pierre Fougeyrollas ne ruse pas avec cette objection, mais il lui accorde tout : la philosophie se ment à elle-même et elle perd pour ainsi dire son âme lorsqu'elle pré-

tend se réaliser comme savoir, comme pouvoir ou comme cette unité d'un savoir et d'un pouvoir qu'on appelle selon les époques sagesse ou « praxis ». Mais une philosophie qui ne sait rien et qui ne peut rien n'est pas un néant de philosophie et elle est au contraire la seule philosophie qui vaille, celle dont Pierre Fougeyrollas écrit, avec une redoutable rigueur, que « l'infécondité cognitive, la stérilité scientifique (sans doute pourrait-on ajouter l'inutilité pratique), le mourir au monde et à soi-même.. sont les signes qui permettent de la distinguer de toute autre activité de l'esprit » (p. 94). Les signes mais non pas les buts. La philosophie que propose Pierre Fougeyrollas n'a d'autre fin qu'elle-même et il la décrit comme ce mouvement de contestation radicale par laquelle l'esprit dans l'homme s'arrache à toutes les déterminations réelles ou imaginaires et vise dans une sorte de nuit libératrice l'absolu du néant et l'infini du vide. Interrogation qui se soutient elle-même sans appui dans l'être du monde et dans l'être de l'homme et qui sait (et ce n'est pas savoir, mais expérience-limite où la vie met la vie en question) qu'elle a d'avance congédié toute réponse naturaliste, positive, objective. Ainsi, héroïquement purifiée par cette visitation du néant et du vide, la philosophie est plus forte que toutes les contradictions scientistes ou historicistes. Aucun temps ne saurait annoncer sa mort parce qu'elle est de tous les temps, encore que son élan originaire se trouve souvent masqué et dégradé, aux âges classiques de la métaphysique dans l'esthétique des systèmes ou la sécurité des doctrines. Notre temps surtout après Kierkegaard, Marx, Nietzsche, ces terribles démystificateurs, est sans pitié pour toutes les figures de la philosophie qui ne sont qu'idéologies ou poésies — et par là il dévoile davantage l'émergence de cette philosophie sans visage qui ne peut mourir parce qu'elle a assumé en elle la mort de tout ce qui est mortel. Justice intemporelle et justice de l'époque pour lesquelles porte témoignage le livre de Pierre Fougeyrollas.

En donnant à la négation une importance si exclusive, l'auteur de « la Philosophie en question » se donne l'apparence de traverser les grasses plaines de la philosophie en y pratiquant la politique de la terre brûlée et il se fera aisément accuser de nihi-

lisme par tel lecteur pressé ou prévenu. Or il y a un nihilisme vulgaire, prosaïque ou lyrique, qui orchestre les thèmes communs de l'ennui, du dégoût, du désespoir et qui est aux antipodes de la pensée austère, dépouillée, exigeante de Pierre Fougeyrollas. La négation a toujours été considérée dans toutes les grandes spiritualités comme un mode privilégié de libération et d'ascension. Le prophétisme juif veillait à ce que la visée de l'Infini ne retombât pas en images idolatriques et en notions idéologiques. Les docteurs chrétiens ont toujours fait de la théologie négative, qui refuse les représentations imaginatives ou conceptuelles de l'Absolu, la moins inadéquate voie d'approche vers le mystère divin. Si bien qu'alors que le chrétien, philosophiquement mal informé, serait tenté de soupçonner quelque ténèbre diabolique dans cet esprit qui « toujours dit non », les scientismes du marxisme établi auront plus de flair et ils dénonceront comme ils diraient d'un mot qu'ils croient injurieux le mysticisme d'une philosophie à qui il arrive de réinventer librement les plus fortes maximes des mystiques religieux. « Ce que je sais, je ne le suis pas, ce que je suis, je ne le sais pas. » Ce mot d'Angelus Silesius pourrait faire exergue pour « la Philosophie en question ».

Il reste que le meilleur moyen d'entrer en complicité fraternelle avec une philosophie de l'interrogation est de répondre à l'interrogation par l'interrogation. Que la philosophie ne puisse se confondre avec aucun savoir établi ni aucun pouvoir déterminé, on n'y contredira pas — mais cette même philosophie ne risquerait-elle pas de se renier elle-même si elle renonçait à cette Idée de sagesse qui plus encore qu'à un besoin organique répond à un impératif catégorique de l'esprit. D'où saurions-nous que le savoir scientifique est relatif et ambigu sinon par cette Idée de sagesse qu'il ne vérifie pas et qui le juge ? Ainsi dans une philosophie platonicienne et augustinienne, l'impossédable sagesse joue-t-elle ce rôle de négation purificatrice qui est la spiritualité de toute vraie philosophie et que le livre de Pierre Fougeyrollas a mis dans une si vive et si juste lumière.

Etienne BORNE.

(1) Pierre Fougeyrollas, *La Philosophie en question*. Edition Denoël, 172 pages.

Commodités de l'abstention

par Etienne BORNE

A l'homme quelconque, qui s'édifie en chacun de nous à force d'habitudes et de somnolences, rien n'est plus mortifiant que de rencontrer, barrant un chemin jusque-là prosaïque et sans histoire, une alternative qui ne tolère pas l'indifférence et que, bon gré mal gré, il faut trancher par l'absolu d'une réponse positive ou négative : embuscade diaboliquement machinée et qu'on ne peut passer qu'après avoir laissé derrière soi un peu de son honneur ou quelque chose de son bonheur ; interpellation politique qui offusque ce qu'on croyait avoir de vue, puisqu'elle ne laisse le choix qu'entre une confiance aveuglante et une défiance aveugle ; nécessité religieuse qui met en demeure une existence, jusque-là satisfaite par sa médiocrité raisonnable, de décider entre le salut et la perte de l'âme. Les puissances, ténébreuses, historiques, divines, qui nous enferment dans des situations aussi éprouvantes, sont certes les ennemies de notre confort intellectuel ; l'homme ordinaire les accuse volontiers de simplifier scandaleusement une réalité autrement mouvante et complexe et il voudrait éluder l'alternative, mêler le pour et le contre dans quelque synthèse dialectique, trouver un habile intermédiaire entre le « oui » et le « non ». Cette extrémité de liberté, qui met en notre main le tout de notre sort, s'enlève sur un fond de destin qui nous fait trop durement sentir notre impuissance et notre dépendance. Liberté et destin également odieux aux nuances, aux délicatesses, aux mesures de ce chef-d'œuvre de culture qu'est un homme moyen.

UN peu de philosophie aide donc à comprendre que le référendum proposé au peuple français par le général de Gaulle n'ait pas soulevé beaucoup d'enthousiasme chez nombre d'intellectuels de gauche qui lui reprochaient d'imposer aux consciences la plus indiscreète et la plus équivoque des alternatives. Répondre « non » eût été déjà un excès de complaisance pour la question posée ; pas d'autre parti convenable que de refuser l'alternative elle-même et d'user contre le référendum de cette négation renforcée, de ce « non » multiplié indéfiniment par lui-même que sont l'abstention ou le vote blanc. Non pas que de ce côté on ait le moindre goût pour l'indécision et le désengagement ; on entend bien, au contraire, participer intensément au mouvement de l'histoire et ce n'est qu'en apparence qu'on fait monter en fétiche l'âne de Buridan promu au rang de porte-bonheur politique ; mais on aurait bien voulu s'abstenir non parce qu'on ne pense rien, mais au contraire parce qu'on pense trop et qu'on a tant

à dire sur ce référendum que la sécheresse d'un « oui » ou d'un « non » trahirait la riche profondeur de la conviction. Aussi le parti de l'abstention qui éphémèrement se dessinait recommandait-il souvent de se servir d'un bulletin blanc, qui serait d'autant moins un état néant de la pensée et de l'action politiques qu'on aurait pris soin d'y inscrire un raccourci de maxime politique qui se puisse pleinement avouer, comme, par exemple, « paix par la négociation », l'étroussée fâcheuse du papier électoral ne permettant malheureusement pas de développer toute une conception du monde. Vote nul, bien entendu, mais qui aurait annulé l'alternative, et ruiné sinon le référendum, du moins l'idée de référendum.

EN décidant le « non » tout court au lieu, comme l'y invitait le P. S. U., du boycott du référendum, le parti communiste a donné aux intellectuels de gauche une utile leçon de politique appliquée, qu'ils se sont pour la plupart hâtés de comprendre. Car il n'y a jamais dans l'ordre politique de questions qui soient sans ambiguïté, et à chaque nouvelle conjoncture l'intelligence n'est que trop fondée à crier qu'il y a mal donné et qu'il faut redistribuer les cartes pour qu'on puisse enfin jouer en toute sécurité de conscience. Non pas que l'esprit ait tort de s'acharner inlassablement à défaire le monde afin de le refaire selon les valeurs ; mais cette vocation, invincible à tous les opportunistes, doit être prospective et non pas rétrospective. Nous sommes appelés à agir dans un monde qui est déjà là et à résoudre des problèmes qui se sont posés avant et sans nous ; et cette part de destin met ce qu'il faut de passion dans une action pour lui donner pesanteur réelle et poids efficace. Sans cette passion, sans ce destin, nous serions non des hommes concrets, mais seulement des intelligences abstraites appliquées à trouver dans une équation algébrique une inconnue déjà virtuellement déterminée par l'énoncé d'un problème limpide de part en part. De plus, les alternatives qui surgissent du dehors et qui nous divisent d'avec nous-mêmes sont de dures et fécondes éducatrices de la vie de l'homme tant privée que publique : il est toujours possible de les survoler, mais en rêve, et de contester imaginativement la nécessité vitale du choix. Une telle abstention est semblable au breuvage magique de la légende qui transformait les hommes non en anges, comme ils l'espéraient, mais en ombres sans consistance. Dire oui, dire non, c'est dire quelque chose. Ne dire ni oui ni non, c'est ne rien dire. Qui ne dit rien n'a rien. Qui ne dit rien n'est rien.